

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



VOL. IV.—No. 6.

MONTREAL, JEUDI 6 FEVRIER, 1873.

ABONNEMENT, \$3.00.
PAR NUMERO, 7 CENTS.

UN DOUBLE RÊVE.

4^{ME} ARTICLE.

Chose étonnante! de cette rapide succession d'événements; de personnages de tout genre, dont la série variée se déroulait en tableaux colorés, en portraits vivants; de ces monologues instructifs, sortes de commentaires historiques, qui coulaient des lèvres de mon mentor comme d'une source invisible, je ne ressentais aucune fatigue: les yeux éblouis, l'oreille charmée, l'esprit satisfait, je goûtais une joie profonde, un plaisir tranquille, relevé par je ne sais quelle appétence pour ce qui me restait à apprendre.

Grâce à cette merveilleuse méthode d'enseignement, j'aurais acquis, en quelques minutes, la connaissance de tout un siècle: la découverte du Canada, les premiers essais d'établissement, les efforts des colons, leurs dangers, leurs privations, leurs luttes: rien ne m'était étranger, j'avais vu leurs travaux, j'avais vécu avec eux, je m'étais trouvé comme associé à leur rude existence? Ainsi, après trente ans d'une administration difficile, mêlée de luttes pacifiques, de guerres sanglantes, d'expéditions lointaines, Champlain légua à ses successeurs une œuvre incomplète, il est vrai, mais dont la seule ébauche accusant la perspicacité et la sagesse du fondateur, devait balancer bientôt, dans le nouveau monde, l'expansion grandissante des colonies de l'Angleterre, alors, comme avant, toujours notre rivale.

Quelques centaines de colons éparpillés sur divers points le long du fleuve, trois bourgades naissantes, Québec, Montréal, Trois-Rivières; quelques Pères Récollets et des Jésuites, un fort, une église, *Notre-Dame de Recouvrance*; des ordonnances promulguées par Champlain: résumaient l'état religieux, social, militaire et politique de ce qu'on nommait la Nouvelle France. La voix reprit: Nous allons entrer maintenant dans la période de formation coloniale, celle de l'établissement progressif et régulier des institutions futures du pays. Grâce aux nombreux voyages que Champlain avait faits en France, aux excellentes mesures adoptées déjà à l'époque de sa mort, nous verrons arriver chaque année de petits groupes de colons; les établissements religieux s'éleveront de toutes parts; on construira des forts; quelques paroisses s'établiront aux alentours des villes. C'est en outre le temps des découvertes, des explorations dans l'ouest, des grandes guerres indiennes, l'époque enfin de la colonisation méthodique et permanente de toutes les parties connues de ce vaste continent.

En effet, tandis que se distinguait à la suite du pasteur Hooker une centaine de ses disciples, se frayant un passage, la hache à la main à travers les bois épais de ces solitudes, puis jetant les fondements d'une importante colonie, en construisant de grossières cabanes sur les bords de la rivière Connecticut, j'apercevais sur les hauteurs de Québec une foule de Hurons aux costumes bigarrés, hommes, femmes et enfants, gagnés à la civilisation, disparaissant sous le modeste porche de l'Église *Saint-Joseph de Sillery*. En avançant sur le plateau du côté de la ville, l'œil découvrait le *Collège des Jésuites*, presque achevé, et à quelques distances, les murs de fondation de l'*Hôtel-Dieu* et du *Couvent des Ursulines*. Un an plus tard, continua la voix, Corneille, âgé de trente ans, donnait le *Cid* à la scène française, et Descartes publiait avec le *Discours de la Méthode*, les *Météores*, et la *Géométrie*.

Tout à coup apparaissent les montagnes d'Écosse. Au fond d'une gorge sauvage, défilent, devant mes yeux, des centaines de Puritains qui après le chant des hymnes, renouvellent à haute voix le serment du *Covenant*. C'était un épisode des persécutions de Charles Ier sur les bords d'un lac solitaire, le lac Érié, environné de forêts, un missionnaire évangélise une

troupe de sauvages. C'est le Père Brébeuf qui, le premier explora la rive méridionale de cette mer intérieure.

Le même jour l'hôtel de Bourgogne, où jouaient les comédiens du roi, me montrait les personnages de la tragédie chrétienne de *Polyeuc's*. Presque sur nos frontières, l'état de Maryland se donnait, chose inouïe pour l'époque, des institutions représentatives.

A Paris, la formation de la *Compagnie de Montréal* fut, alors, un des premiers résultats de l'apparition des *Relations des révérends Pères Jésuites*, ouvrage dont la lecture attira au Canada, une foule de cadets des familles nobles, auxquels le roi accordait des concessions de terres; ce fut là l'origine et la souche des seigneurs du pays.

En Angleterre, au milieu d'orages politiques sans cesse renaissants, Charles Ier convoquant le *Long Parlement*, et le supplice du malheureux Strafford, le plus fidèle et le plus loyal des défenseurs de la couronne, ouvrait, comme un prologue sanglant, le drame qui allait se jouer. J'assistai à une de ces tumultueuses séances du *Long Parlement*, où les représentants rebelles, après avoir déclaré la guerre au roi, placèrent à la tête des armées Essex et Cromwell, les futurs vainqueurs de la bataille d'Edge-Hill.

Au Canada, on ne voyait qu'ouvriers et constructions. Maisonneuve, avec ses cinquante colons qu'il avait amenés, bâtissait les premières maisons de Montréal; Mlle Jeanne Mance et le gouverneur de Montmagny, activaient, l'une les travaux de l'Hôtel-Dieu, l'autre ceux du fort Richelieu. En ce même temps, le cardinal ministre, déjà courbé, rival malheureux de Corneille, dans sa tragédie de *Mirame* et dans sa *Grande Pastorale*, remontait le Rhône en galère, traînant à sa suite l'infortuné DeThou, que je vis subir le supplice avec son jeune complice, Cinq-Mars, sur la place publique de Lyon, 1642.

Une pompeuse cérémonie me disait l'élévation du jeune secrétaire de Richelieu, Mazarin, au cardinalat, me rappelant aussi l'époque à laquelle la France prit une part effective dans la guerre de trente ans.

Si des tableaux successifs m'avaient montré les édifices s'élevant de tous côtés dans la colonie, d'autres, me représentaient, occupés en France, François Mansard, à bâtir le château de Blois, à élever le dôme du Val de Grâce; Perrault à édifier la colonnade du Louvre, Nicolas Mignard à peindre les Tuileries; Vouet, le maître de Lebrun, de Le Sueur, à donner des leçons de pastel à Louis XIII; et le Poussin à esquisser le *Déluge*, le *Triomphe de Flore*.

Des paysages canadiens m'ouvraient leurs larges perspectives de forêts, de terres incultes, au milieu desquelles les nouveaux seigneurs dirigeaient en personne les défrichements. Le successeur de M. de Montmagny, M. D'Aillebout, poussait les travaux de la première redoute de Montréal, préparant à la fois les troupes régulières et la milice à une prochaine entrée en campagne contre les Iroquois.

Un jour, arrive un courrier de la frontière anglaise. Ce courrier apprenait au gouverneur que les quatre colonies du *Massachusetts*, du *Connecticut*, de *Plymouth* et de *New-Haven*, venaient de se constituer en une fédération offensive et défensive sous le nom de *Colonies Unies de la Nouvelle-Angleterre*.

Des masses de soldats fuyants, des épisodes sanglants au milieu de la fumée de la mousqueterie et des canons, m'annonçaient la victoire remportée à *Rocroy* par le prince de Condé, et celle des troupes de Charles Ier à *Newburg*.

Un navire arrivant de France, le pavillon en berne, m'apprenait la mort de Louis XIII, la régence d'Anne d'Autriche, et l'élévation de Mazarin au poste de premier ministre.

Partout, en 1644, ce ne sont que guerres et combats. Maisonneuve taille en pièces les Iroquois, à l'endroit même où se trouve aujourd'hui la Place d'Armes de Montréal; la France

répond à ce combat mémorable par la victoire de *Fribourg*; en 1645, par celle de *Nordlingen*, en Bavière, où Condé et Turenne défrent les impériaux commandés par le général Merci; et en Angleterre, celle de *Naseby*, où Fairfax et Cromwell défrent les troupes royales.

Pendant que ces faits importants, reprit la voix, se passent en Europe, les Sulpiciens acquièrent l'île de Montréal comme seigneurie, et la Compagnie des Cent Associés permet aux colons la traite des pelleteries, moyennant une certaine redevance.

En 1647, au moment où Massaniello, maître de Naples, assiége le duc d'Arcas dans Villa Réale, et paye de sa vie sa dictature de sept jours, les Sulpiciens reçoivent de la métropole quelques centaines de colons qu'ils distribuent sur l'île de Montréal.

En France, commencent à naître les premiers troubles civils de la guerre de la Fronde. Ce fut précisément lorsque la victoire de Sens fermait glorieusement la guerre de trente ans, alors que la France signait les clauses avantageuses du traité de *Westphalie*, jusqu'en 1789, base de l'ordre européen, qu'on instruisait en Angleterre le procès de Charles Ier prisonnier.—En Canada, de courageux missionnaires, le père De Quesne montait le Saguenay, découvrait le lac St. Jean, et le Père Duillet gagnait l'océan par les rivières Chaudière et Kennebec; tous deux étendant ainsi le domaine colonial.

Tandis que les plénipotentiaires des grands Etats européens jetaient à Osnabruck et à Munster les fondements d'un nouvel ordre politique, qu'on reconnaissait à la France la possession de la haute et de la basse Alsace, des trois évêchés, que la confirmation des traités de *Passau* et d'*Augsbourg* faisait entrer la liberté religieuse dans le droit public, que l'Empire d'Allemagne s'organisait sur de nouvelles bases, ce fut alors qu'éclata la Fronde.

D'un côté, la cour, Anne d'Autriche, Mazarin et quelques seigneurs, de l'autre, le parlement, le peuple et d'illustres révoltés tels que, Paul de Gondy (le cardinal de Retz), le prince de Conti, le maréchal de Turenne, les ducs de La Rochefoucauld, de Beaufort, ce dernier fils naturel d'Henri IV, et jusqu'aux femmes les plus aimables et les plus spirituelles du temps: Mlle de Montpensier, les duchesses de Montbazou, de Longueville, etc.

En 1649, la colonie respirait à peine, tant les incursions indiennes étaient fréquentes et désastreuses. Plusieurs scènes de combats terribles passèrent sous mes yeux: dans l'une de ces rencontres, les Hurons furent presque entièrement anéantis par leurs irréconciliables ennemis, les Iroquois. A ce tableau désolant, en succéda un autre plus triste encore, celui de la décapitation de Charles Ier. Pour joindre l'ironie au supplice je vis, parcourant les rues de Londres, une procession qui en l'honneur de l'avènement d'Olivier Cromwell au pouvoir, portait des bannières sur lesquelles se lisaient en gros caractères cette inscription: *La première année du rétablissement de la liberté*. Et comme pour apaiser le courroux du ciel, à la même époque, deux glorieux martyrs, les Pères Brébeuf et l'Allemand rendaient l'âme au milieu d'atroces supplices, en demandant pour leurs bourreaux, indiens idolâtres, miséricorde et pardon au Tout-Puissant.

De temps à autre, pendant les années qui suivirent, et sous l'administration de M. De Lauzon, le nouveau gouverneur, en 1651, je vis maintes fois arriver des navires de France. De leur bord descendaient des groupes d'hommes et de jeunes filles. Ceux-là forts et robustes venaient, sous le nom d'*engagés*, servir temporairement dans la colonie: celles-ci, orphelines de l'Hôpital-Général de Paris, appelées métaphoriquement les *filles du roi*, se mariaient d'ordinaire dans le pays dont elles augmentaient ainsi la population fixe.

A Montréal, une sainte fille, Marguerite Fourgeois, fondait

la *Congrégation de Notre-Dame*, l'année même où Condé, le prince de Conti, Longueville, étaient arrêtés par surprise et conduits prisonniers au château de Vincennes.

Un combat de rues, au milieu d'un quartier populeux, le faubourg St. Antoine, me montrait en venant aux mains, chacun à la tête de ses partisans, Turenne et Condé, qui, après avoir vaincu les ennemis de la France, versaient, en une lutte fratricide un sang précieux.

En Irlande, en Ecosse, les hordes armées d'Ireton, le gendre de Cromwell, m'apparaissaient, saccageant les villes et ravageant les campagnes. Dans les rues de Londres, des groupes animés lisaient de grands placards affichés contre les murs, et discutaient entre eux. C'était la promulgation, par un arrêt du Protecteur, de ce fameux *Acte de Navigation*, lequel assurait à la Grande Bretagne le monopole des transports, a été la cause prépondérante de sa puissance maritime.

A la même époque, Descartes, après avoir renouvelé les sciences et la philosophie, soutenu avec Hobbes, Gassendi et Arnaud, des disputes célèbres, mourait à Stockholm, à la cour de l'illustre reine Christine.

Un combat naval devant Bordeaux où furent battues les escadres réunies d'Espagne et d'Angleterre, m'apprenait le premier fait d'armes de Duquesnes.

Dans des cadres plus restreints, m'apparaissaient des artistes, des écrivains, des philosophes : Milton, en qualité de secrétaire particulier, rédigeait la correspondance de Cromwell ; Le Brun, peignait les batailles d'Alexandre ; Le Sueur, la vie de St. Bruno ; François Mignard, la coupole du Val de grâce ; Puget, animait le marbre en sculptant son *Milon* et son *Andromède* ; Hobbes, revenu d'exil, publiait son ouvrage *De la Nature humaine*, et Harrington, le compagnon qui avait été choisi pour tenir compagnie à Charles Ier durant sa captivité, écrivait la dédicace de son *Océana* à Cromwell.

On se trouvait au moment des plus ardentes disputes du jansénisme, reprit mon mentor, Le Maître de Sacy, Nicolle, les deux Arnault, Bignon, Pascal, soutenaient de leur talent et de leur caractère la doctrine de l'archevêque d'Ypres, Jansénius.

Ce fut en 1656, l'année même où les solitaires de Port-Royal, refusant de signer le formulaire publié par le Pape Alexandre VII, furent chassés de leur retraite, qu'apparurent les éloquentes *Provinciales* de Pascal, déjà célèbre par son traité *De l'équilibre des liqueurs*, *Le Triangle Arithmétique*, etc.

A Rome, un décret de Louis XIV fondait l'Académie de peinture ; à Paris, Mazarin créait celle de peinture et de sculpture.

Le sage et savant Lamoignon devenait chancelier, et Vauban, le futur organisateur de cet admirable système de défense des places fortes, alors âgé de 25 ans, dirigeait successivement les travaux des sièges d'Ypres, de Gravelines et d'Oudenarde.

En Amérique, le colonel Sedwick s'empara par un coup de main, de l'Acadie, pendant que les Hollandais s'emparaient, eux, des possessions danoises, auxquelles ils donnèrent New-Amsterdam pour capitale.

GUERIN-DUPREY.

LA PROTECTION.

(Suite.)

Le grand cri dans les campagnes est que les produits agricoles ne se vendent pas. Si la protection est avantageuse à l'agriculture, comme je crois l'avoir démontré, pourquoi ne pas l'établir, lorsque cette classe compte pour les sept-huitièmes de la population totale ; mais je prétends de plus que l'industrie serait avantageuse à toutes les classes de la société. Il n'y a que le commerce de gros qui puisse redouter la protection, non pas qu'elle lui serait préjudiciable, tout au contraire, mais elle force le commerçant à raisonner comme suit : Je m'approvisionne sur un marché éloigné que je connais bien, que beaucoup ne connaissent pas, j'ai un bon courant d'affaires d'établi ; la protection me forcerait de m'approvisionner sur un marché à proximité, connu de tous, plus accessible ; j'aurais à rentrer en concurrence avec beaucoup de nouveaux commerçants, peut-être moins habiles, qui, vu les nouvelles facilités, pourraient rivaliser avantageusement avec moi ; d'ailleurs mes affaires sont bonnes maintenant, et quoiqu'un changement pourrait bien m'être avantageux, il pourrait aussi donner plus d'avantages à mon voisin ; ce que je tiens me satisfait, est certain, j'aurais tort de vouloir tenter l'inconnu. Tel doit être le langage du haut commerce, et c'est ce qui a réglé notre politique commerciale jusqu'aujourd'hui ; on a toujours consulté le commerce et jamais l'agriculture.

Quoique mon peu d'expérience commerciale ne me permette pas de condamner absolument cette manière de voir du haut commerce, cependant je ne crois pas que ces craintes soient bien fondées, car la protection n'ayant pas pour effet immédiat de faire cesser toute importation, mais seulement de la diminuer graduellement, — la protection d'ailleurs ne devant pas s'étendre à tout objet manufacturé, mais seulement à un nombre limité, dont nous avons la matière première, ou que nous pouvons aisément avoir, — il s'ensuit que la protection n'aura pas pour effet un changement de front immédiat, mais seulement un détournement graduel, qui permettra au commerçant de s'orienter et d'en accepter les résultats sans inconvénients graves, et probablement avec plus d'avantages. Je conçois que changer le cours du commerce puisse dans quelques cas être dommageable à quelqu'un, mais ces cas seront très-rare,

et il est certain que le commerce en général profitera largement de la protection.

La protection en diminuant nos 50 millions d'importation, laisserait dans le pays une balance en notre faveur, dont tout le monde profiterait. Comme le résultat serait de laisser plus d'argent dans le pays, il m'est difficile de croire que le commerce ne profiterait pas de ce surcroît ; le commerce a toujours été le premier à profiter de l'industrie et du développement des ressources d'un pays. Mais la classe qui en profitera d'une manière plus évidente et générale sera la classe agricole, et comme dans ce pays, elle compte pour les sept-huitièmes de la population, il est bien raisonnable de penser à ses intérêts. La routine du cultivateur ne m'étonne pas trop ; quelque plan, quelque système qu'on lui propose, il sera toujours arrêté par des obstacles réels résultant du défaut de débouchés. Il faudrait souvent une trop grande habitude de raisonnement pour saisir les avantages des améliorations proposées ; il n'y a presque toujours qu'un seul article qui se vend bien ; il y a quelques années c'était le lard, le cultivateur s'est mis à faire des engrais ; le lard est tombé, est venu le tour de l'avoine, puis le tour du foin. Pense-t-on qu'avec un marché aussi précaire, variant continuellement, le cultivateur puisse adopter un système qui ne lui offrira des avantages réels qu'après plusieurs années ? Que l'on donne par l'industrie un marché ferme, varié et rapproché, et l'on verra que la routine du cultivateur n'est pas aussi enracinée qu'on pourrait le croire, l'on verra que les sociétés d'agriculture, les exhibitions, les fermes-modèles, les encouragements de toutes sortes produiront de bons effets. La meilleure manière de procéder c'est de commencer par le commencement ; pour guérir radicalement une maladie il faut aller à la source du mal, de même que pour guérir notre pauvreté il faut aller à la source qui est l'éducation et l'industrie. On a fait de grands sacrifices, je le reconnais, pour amener la prospérité dans notre pays, mais on semble avoir procédé à rebours. Il est reconnu que les chemins de fer, les moyens de communications, doivent généralement, plutôt accompagner et suivre l'industrie que la précéder ; on a adopté cette politique de chemins de fer comme si elle devait seule causer la prospérité, sans tenir compte que le défaut d'industrie nous faisait perdre notre population : on a voulu faire naître l'immigration avant de faire naître l'industrie.

A part les industries nécessairement locales, généralement d'une moindre importance, certaines industries nous appartiennent, ou peuvent être localisées avec grand avantage, telles sont : les industries concernant le bois, le fer, la laine, le coton, le fromage, le sucre de betteraves etc., etc.

S'il est une industrie pour laquelle le bon marché soit d'une grande considération, c'est bien le fer ; cependant les Etats-Unis ont fait le sacrifice du bon marché sur cet objet, afin de promouvoir cette importante industrie. Comme notre situation est à peu près identique à celle des Etats-Unis, nous avons les mêmes raisons d'adopter la protection.

Si l'on veut se former une idée de ce qu'a été la protection pour les Etats-Unis, écoutons ce qu'en dit Henry Clay, une de leurs plus grandes illustrations : " La protection a été pour les Etats-Unis l'ancre de salut—Sheet Anchor—de sa prospérité, le grand levier—mainspring—du progrès. Les sept années qui ont précédé la passation du tarif protecteur de 1824, ont été les plus désastreuses, tandis que les sept années qui ont servi cet acte ont été les plus prospères dont les Etats-Unis aient été témoins ; protection pour notre pays signifie prospérité."

Avec l'industrie beaucoup de choses qui sont improductives deviendraient des sources de richesse ; le fer, le bois, le charbon, les minéraux. Le pauvre cultivateur qui vit misérablement sur une terre infertile et à demi-défrichée, se verrait souvent enrichi par la plus value de sa terre, de ses produits, de son bois. Cette belle forêt qu'il défriche avec peine, ce bois qu'il brûle sans profits pour défricher, deviendraient une source considérable de revenus.

L'industrie est si profitable à l'agriculture, que l'émigration a toujours été plus considérable des contrées purement agricoles de l'Europe aux Etats-Unis, que des contrées industrielles.

Toute industrie est intimement liée avec le commerce, puisque c'est lui qui en distribue les produits ; mais ma sollicitude se rattache davantage aux industries qui intéressent de plus près l'agriculture, et de ce nombre est l'industrie du sucre de betteraves.

Un Agronome distingué, réunissant toutes les recommandations désirables, s'offre à nous pour introduire cette industrie. Satisfait du tarif actuel sur les sucres importés, il ne demande que la promesse de maintenir ce tarif pendant quelques années, et monsieur le Fisc s'y oppose. Il serait vraiment malheureux que nous perdissions une occasion aussi favorable ; si nous étouffons cette industrie avant sa naissance, nous la déroutons peut-être pour longtemps, nous pourrions même perdre les services d'un homme instruit, pratique et zélé, qui a déjà rendu des services au pays par ses conseils, et qui peut nous valoir bien des centaines d'immigrants ordinaires. La qualité des immigrants doit être d'une grande considération et c'est ce que comprenait bien Horace Greeley quand il disait : " S'il eut plu à Dieu de nous envoyer un Watt, un Arkwright et un George Stephenson dans leur première jeunesse, ce don nous aurait été plus profitable que nous le serait le Canada ou le Mexique." Pourtant les sacrifices demandés ne sont pas très-grands, la France en fit bien d'autres pour cette même industrie, et cela après les guerres ruineuses de l'Empire. Une somme considé-

nable était votée lorsque la fabrication du sucre avec la betterave n'était encore qu'un problème à résoudre ; \$200,000 étaient promises en don à celui qui obtiendrait la meilleure méthode de fabrication, 80,000 acres de terre étaient consacrés à sa culture, 5 écoles de chimie en rapport avec le sucre de betteraves étaient formées dans le but de résoudre ce problème. Il a été résolu et la France compte aujourd'hui 475 manufactures de sucre, employant 100,000 ouvriers, recevant près de \$5 millions, sans compter un bien plus grand nombre, cultivant la betterave et vendant leurs produits aux manufactures. Une seule fabrique donne de l'emploi à 200 ouvriers, et achète les produits de quelques centaines de cultivateurs, à qui cette culture profitable donne l'aisance et la fortune, puisque les terres avoisinant ces fabriques, acquièrent par ce seul fait la valeur des terrains les mieux favorisés, se vendant souvent au prix de \$400 l'arpent. Et l'on ne dira pas que la protection sur les sucres ait été un fardeau bien grand pour les consommateurs, puisque le droit sur le sucre de canne des colonies est maintenu depuis 1860 moins élevé que l'est le droit d'exciise sur le sucre de betteraves : en d'autres termes la protection sur les sucres ayant fait son œuvre, est mise de côté comme n'étant plus nécessaire. Le prix de gros du sucre de betteraves, qui en 1816 était de 12 cents la livre, a baissé graduellement jusqu'à 5 cents en 1866. C'est ainsi que la protection pure et simple a introduit sur le sol français une industrie tout à fait nouvelle, dont l'effet a été de réduire le prix du sucre à un degré auquel le sucre des Isles ne peut atteindre. La Prusse peut livrer son sucre à 7 cents la livre, malgré un fort droit d'exciise de \$43 le tonneau. Grâce à ces encouragements et à la protection, l'Europe compte aujourd'hui 3250 fabriques de sucre de betteraves, réparties entre la France, l'Allemagne, la Russie, la Pologne, l'Autriche, la Belgique et la Suède.

Avant de jeter au panier la modeste demande de MM. Bonnemant, Allan et autres, je ne doute pas que l'on accordera à cette question l'importance qu'elle mérite.

La réponse du ministre des finances à M. Bonnemant : " Si beaucoup de sucreries se montent dans le pays, les droits sur les sucres étrangers diminueront d'autant, alors comment ferons-nous pour payer notre dette et faire face à nos grands travaux ?" me fait l'effet de la réponse du cultivateur à qui l'on dit : Pourquoi épaisez-vous votre terre en cultivant toujours des céréales ! En élevant plus de bons bestiaux, en augmentant vos prairies, vous aurez plus d'engrais pour améliorer votre terre, votre terre étant améliorée, vous récolterez tout autant de grains, dans moitié moins d'espace ? Si je diminue l'étendue consacrée aux céréales, répondra-t-il, comme ma terre n'est pas déjà améliorée, j'aurai d'abord moins de grains ; le surplus que je consacrerai aux prairies, me donnera peu de foin pour la même raison, si je dois augmenter mes bestiaux, je ne pourrai en vendre ; comment ferai-je en attendant que ma terre, mes bestiaux soient améliorés ? Cette réponse qui ne serait pas valable pour quelques cultivateurs aisés, le serait certainement pour le cultivateur pauvre. S'il s'agissait de changer complètement et de suite sa manière d'agir, mais tel ne doit pas être le cas ; de même que l'effet certain de la protection ne sera pas de faire établir immédiatement des manufactures en grand nombre, mais seulement graduellement ; de même le cultivateur en changeant graduellement sa manière d'agir, pourra le faire sans inconvénients graves et en se préparant pour l'avenir une prospérité certaine et durable. On dit que le cultivateur est routinier, et pourtant sa réponse, pour conserver sa routine, vaut pour le moins autant que celle du Fisc ; je suis quelquefois porté à croire que la routine existe un peu à tous les échelons de l'échelle.

Que les circonstances n'aient pas été favorables pour introduire une protection efficace, c'est ce que mon expérience ne me permet pas de constater exactement, mais en attendant je ne puis m'empêcher de conserver des doutes sérieux à ce sujet : les circonstances incontrôlables font exception, le vif désir d'une chose lève bien des obstacles.

En défendant la cause de la protection, je tiens compte des circonstances actuelles de notre pays, car il viendra un temps, je n'en doute pas, que le libre-échange sera un bienfait pour nous et pour l'humanité ; mais ce temps est encore éloigné, en combattant aujourd'hui pour la protection, il me faudra peut-être combattre plus tard pour la détruire.

Je suis libre-échangiste en principe général, comme principe pour des temps futurs. Aujourd'hui même, je considère le libre-échange comme généralement avantageux pour la France, l'Allemagne, la Belgique, surtout pour l'Angleterre et en général pour tous les pays où la main-d'œuvre est à bon marché, l'industrie, les relations d'affaires solidement établies, mais il n'en est pas ainsi de nous ; le prix de la main-d'œuvre est élevé, nous sommes petits et faibles, protégeons-nous contre les grands et les forts, luttons en nous protégeant contre le travail esclave de l'Europe, et comme le dit si bien Greeley à propos des Etats-Unis : " L'industrie a ses campagnes et ses champs de bataille, mais elle a encore besoin de retranchements et de fortifications."

Je suis tellement libre-échangiste comme principe général, que je n'hésite pas à le déclarer le grand principe de la civilisation, le manteau qui tient dans ses plis les plus sûrs éléments de civilisation et des progrès de l'avenir, la fraternité des peuples. Si jamais le beau rêve de la paix universelle devait cesser d'être autre chose qu'un rêve, il le devrait au libre-échange qui rendrait les intérêts des peuples communs, les frontières, les douanes inutiles et par là rendrait les guerres

presque impossibles ; ce n'est peut-être qu'un rêve, procédant d'un trop grand amour de l'humanité ; cependant, avouons qu'il y a du vraisemblable. Mais je m'arrête sur cette pente glissante de l'avenir, il y a des esprits bornés et ancrés au présent comme au roc, qui assimilent dans l'ordre social le passé et l'avenir au présent, et pour qui toute tentative de regarder dans l'avenir leur paraît un crime capital.

Avant la réalisation de ce beau rêve du libre-échange et de ses conséquences naturelles, un autre travail doit s'accomplir, et chaque année nous rapproche sensiblement de sa réalisation ; ce travail, que beaucoup peut-être n'ont pas saisi, dans lequel même on a pu voir une cause de désordre, une désorganisation de la société, c'est le nivellement des salaires chez tous les peuples.—J'entends de peuple à peuple—nivellement produit par les associations ouvrières, les grèves et surtout les communications de plus en plus faciles. J'ai une grande foi en l'avenir et je suis profondément libéral en ce sens, mais je suis conservateur quant à leur réalisation ; tout progrès n'est pas toujours immédiatement applicable, mais seulement après tel jour dont il est la conséquence ; les sociétés ne bondissent pas mais elles marchent. C'est ainsi que la découverte de l'imprimerie a popularisé la science, que la science a fait découvrir la vapeur, que la vapeur a rendu les communications faciles, que les communications faciles produiront le nivellement des salaires, le nivellement des salaires—de peuple à peuple—le libre-échange, le libre-échange....

Avant d'en arriver au libre-échange, procédons avec ordre, laissons les salaires se niveler. Avec l'instruction, l'imprimerie popularisant les connaissances, avec les communications faciles, l'ouvrier ne reste plus enfermé, quand même dans son pays, il va où le salaire est le plus élevé ; l'effet de ceci sera de faire hausser le prix de la main-d'œuvre, là où il est aujourd'hui le moins élevé, en produisant la rareté dans les pays qui fournissent l'émigration et de le faire baisser dans les pays qui la reçoivent. Cependant comme les pays de haut salaire, sont les pays d'Amérique, et que ces pays sont vastes, peu peuplés et remplis de ressources, l'effet sera moins grand chez eux pour la baisse qu'il le sera pour la hausse en Europe. Pour cette raison, le temps n'est peut-être pas éloigné où l'Angleterre cessera d'approvisionner l'univers de ses produits manufacturés. Ainsi cette loi du nivellement des salaires est fondée sur des règles bien élémentaires, reconnues de tous.

Le libre-échange a été un grand bienfait pour l'Angleterre, parce que le prix de la main-d'œuvre y étant peu élevé, possédant des colonies, ayant des industries solidement établies, le libre-échange lui donnait une nouvelle force, lui permettait encore de manufacturer à meilleur marché qu'auparavant, et ce qu'il faut le plus admirer de l'Angleterre, c'est qu'elle l'ait admis juste au moment le plus favorable.

Quoique ma proposition puisse sembler au premier abord paradoxale, je dirai qu'en créant en ce pays l'industrie par la protection, nous servirons la cause du libre-échange comme réalisation générale et voici comment : la protection créera l'industrie chez nous, l'industrie augmentera le besoin de main-d'œuvre, la demande de main-d'œuvre fera hausser le prix du travail et provoquera une plus grande immigration des pays manufacturiers de l'Europe où la main-d'œuvre est à plus bas prix ; cette immigration fera hausser le prix de la main-d'œuvre dans les pays qui fourniront ce surcroît d'émigration en produisant la rareté ; cette hausse de salaire dans les pays où il est à meilleur marché hâtera le nivellement des salaires, c'est-à-dire le libre-échange.

Il en a été ainsi des Etats-Unis qui ont créé l'industrie chez eux par la protection ; cette industrie avec salaires élevés, a produit cette émigration européenne, si considérable depuis quelques années et qui a tant contribué à faire hausser les salaires en Europe.

Si le prix de la main-d'œuvre devenait le même chez toutes les nations, il est aisé de comprendre que la protection n'aurait plus sa raison d'être, ou si peu que le bon sens public ferait vite justice des dépenses qu'occasionne la protection, de toutes les entraves qu'elle cause nécessairement au commerce. Chaque pays produirait ou manufacturerait suivant ses ressources naturelles. Le libre-échange a reçu un commencement d'exécution, il est dans les idées, l'économie politique le réclame hautement. Que ceux qui ne veulent pas voir un progrès continu dans l'ordre social, se rappellent ce que disait à ce sujet en 1789 un anglais célèbre, Arthur Young : « Le libre-échange entre peuples serait chose grandement désirable, mais il serait ridicule de s'imaginer que cette chose puisse se réaliser. »

Beaucoup de personnes dans ce pays ayant formé leurs idées sur le libre-échange, en Angleterre, pensent que ce qui est bon là, doit l'être également ici ; là est l'erreur. Jamais les Etats-Unis n'auraient pu créer une industrie aussi florissante sans la protection ; la même raison existe pour nous, il nous suffira d'une protection sage pour acquérir le même degré de prospérité. Comment pourrait-on expliquer autrement cette énorme différence ; dépendrait-elle de cette ligne imaginaire qui nous sépare d'eux ! serait-ce notre état de colonie, notre défaut d'esprit d'entreprise ? Rien de cela, au moins d'une manière absolue ; c'est presque uniquement une question de tarif ; tant il est vrai que le plus ou moins de prospérité d'un pays se résume souvent en une question de tarif.

A ceux que l'idée d'annexion pourrait effrayer, je leur dirai qu'en dehors de circonstances extraordinaires, nous y arriverons par le chemin de la misère, et d'autant plus vite que notre

pays sera plus pauvre. L'homme pauvre, étudie longtemps sa position et quand il a trouvé le moyen de l'améliorer, il le fera lors même que le moyen ne serait pas tout-à-fait de son choix, il en sera peut-être ainsi de nous ; les circonstances changeront bien les opinions des hommes, témoin le mouvement annexionniste de 1849, organisé par les plus loyaux sujets—soi-disant—de sa majesté, la politique est remplie de ces contradictions. En créant la prospérité dans notre pays, nous ne songerons pas à changer notre sort, nous ne tenterons pas les risques d'un changement, nous éviterons ou retarderons l'annexion.

Notre position nous oblige à être loyaux de deux manières, loyaux envers notre pays, et loyaux envers l'Angleterre ; faire tout ce que nous devrons à l'Angleterre, tout ce que nous pourrons à notre pays. A ceux qui font toujours passer les intérêts de l'Angleterre avant les nôtres, je leur reprocherai leur manque de loyauté à notre pays, leur loyauté de mauvais aloi.

Que ceux-là ne demandent pas un mandat de leurs concitoyens qui veulent sacrifier tous nos intérêts à ceux de l'Angleterre.

En laissant l'Angleterre pour le Canada avec l'intention d'y demeurer, il faut devenir Canadien, ou du moins ne pas demander aux Canadiens un mandat pour représenter leurs intérêts et les sacrifier.

L'Angleterre connaît assez ce que c'est que la politique d'intérêt, que nous serions bien justifiables vis-à-vis d'elle d'adopter cette politique.

Il y a longtemps qu'on discute en Angleterre la question d'intérêt à notre égard, quand il sera bien constaté qu'on n'a plus d'intérêt à nous garder, la question sera vite résolue. Et en présence de faits réitérés qui prouvent cette politique à notre égard, nous persisterions quand même à ne pas nous protéger contre l'industrie anglaise ; ceci, à mon avis, n'a pas le sens commun. On peut objecter que la protection précipitera la dissolution du lien colonial, cela peut être, je ne le conteste pas, mais comment la protection produira-t-elle cet effet ? en brisant le dernier lien d'intérêt qui semble nous retenir à l'Angleterre ; tant il est vrai que la politique de l'Angleterre est une politique exclusivement d'intérêts, tant vis-à-vis de ses propres colonies, que vis-à-vis des nations étrangères. Il vaudrait mieux mettre de côté cette fausse tendresse et envisager nos propres intérêts, nos intérêts à nous Canadiens.

L'Angleterre en établissant le libre-échange et en nous mettant sur un pied d'égalité avec les autres nations sur son marché, l'Angleterre en nous faisant payer une partie de la dette de l'Alabama par le sacrifice de nos pêcheries, l'abandon de nos réclamations pour invasions féneliennes, nous justifierait pleinement de ces procédés.

Les sacrifices que nous avons faits à l'Angleterre pour la solution de cette question de l'Alabama, nous fournissent une occasion favorable de nous dédommager en créant l'industrie par la protection, en revendiquant la jouissance de notre marché, dont l'Angleterre profite à notre détriment.

Si les sacrifices que nous avons faits, l'année dernière, avaient pour résultat de nous faire adopter la protection, je me réjouirais de ces sacrifices, puisqu'ils auraient tourné à notre profit. En retardant davantage, le souvenir de ces sacrifices s'effacera, et nous paraîtrions moins justifiables aux yeux de l'Angleterre en établissant la protection. Maintenant que ces sacrifices sont frais à la mémoire, je ne doute pas qu'il y ait assez d'esprit de justice en Angleterre pour accepter de bonne grâce ce changement.

EDOUARD RICHARD.

AGRICULTURE.

CAUSÉRIES.
(Suite.)

La rotation que j'ai adoptée et suivie depuis assez longtemps, dit Léon, est celle de six ans. Ma ferme qui comprend une superficie de 90 arpents, c'est-à-dire 3 arpents sur 30, est divisée en six champs, au moyen de travers et d'une allée placée le long d'une des clôtures mitoyennes, suivant la méthode expliquée hier soir par Thomas. De même que ce dernier, j'ai procédé graduellement pour arriver à l'assolement actuel de ma terre. Je commençai d'abord par mettre en prairie les pièces voisines de la grange et qui devaient former mon champ No. 1, et ensuite, durant sept ans, ma culture fut celle indiquée par le tableau suivant :

Années.	Champ No. 1.	Champ No. 2.	Champ No. 3.	Champ No. 4.	Champ No. 5.	Champ No. 6.
1 ^e Année.	Prairie.	Grain et graine.	Grain.	Pacage.	Pacage.	Pacage.
2 ^e Année.	Prairie.	Prairie.	Grain et graine.	Grain.	Pacage.	Pacage.
3 ^e Année.	Pacage.	Prairie.	Prairie.	Grain et graine.	Grain.	Pacage.
4 ^e Année.	Pacage.	Pacage.	Prairie.	Prairie.	Grain et graine.	Grain.
5 ^e Année.	Grain.	Pacage.	Pacage.	Prairie.	Prairie.	Grain et graine.
6 ^e Année.	Grain et graine.	Grain.	Pacage.	Pacage.	Prairie.	Prairie.
7 ^e Année.	Prairie.	Grain et graine.	Grain.	Pacage.	Pacage.	Prairie.

J'ai continué jusqu'à ce jour de suivre cette rotation, avec laquelle je me trouvais à avoir tous les ans une prairie nouvelle et une prairie ancienne. Si une année, la saison du printemps est défavorable et empêche le grain de prendre dans un champ, je ne me trouve pas, à cause de cela, privé de prai-

rie pour l'année suivante. Tandis qu'avec la rotation de Thomas, qu'on peut aussi appeler rotation de six ans, si le grain manque de prendre on est sûr de ne point récolter de foin l'année suivante. D'un autre côté quand la prairie est neuve c'est le trèfle qui domine, tandis que la seconde année le mil se fait plus sentir : avec mon système on a la chance d'avoir les deux sortes de foin à la fois. Je trouve encore de l'avantage à posséder deux parcs distincts, qui, non-seulement offrent chacun un pâturage différent, mais pouvant encore être fermés tour à tour soit pour y laisser reverdir l'herbe, soit pour séparer les diverses espèces d'animaux.

Le fait est, dit le capitaine B., que Léon a toujours des pâturages riches et des animaux nullement malins à la clôture ; et il dit souvent avec raison que les sabots et les carcans les plus économiques sont de l'herbe grasse et de l'eau pure en abondance.

Mais, remarquai-je à Léon, je ne vois pas figurer de jardinage dans la rotation que vous venez d'exposer et cependant vos vaches reçoivent des rations de légumes durant tout l'hiver.

J'ai peut-être eu tort en effet, reprit Léon, de ne pas faire entrer les légumes dans le tableau de ma rotation ; mais comme je ne les cultive que sur une faible échelle, je n'ai pas cru devoir en faire mention. Les betteraves que je donne actuellement à mes vaches ont été récoltées dans mon jardin potager, qui comprend une superficie d'un arpent et demi ; quant aux patates je les sème dans un morceau de champ indiqué sur le tableau comme étant mis en grain. Ce morceau de friche destiné à être mis en patates est couvert, au printemps de 60 à 70 charges à l'arpent de fumier enfouis sous le guéret. Tout le fumier, qui n'est pas destiné à l'engrais des légumes, est étendue de bonne heure sur la prairie de seconde année.

Comme j'ai cru m'apercevoir que le monceau de terre sèche placé sous ma remise avait attiré votre attention, je vais me permettre de vous dire un mot sur la manière dont je fais mes fossés, vu que c'est la terre extraite de ces derniers dont je me sers pour faire embiber le purin de mon étable. De même que Thomas, je suis pénétré depuis longtemps des idées du capitaine B., sur l'importance de l'égoût du sol. Je donne cependant une forme encore plus évasée à mes fossés : ceux que j'ai complétés ont à peu près 4 pieds de profondeur sur 12 à 15 pieds de largeur au sommet, tel que le représente la figure suivante :



Pour opérer le creusage je commence par tracer de profonds sillons de charrue dans les levées et ensuite j'enlève la terre au moyen d'une large pelle en fer munie de deux manchons et tirée par des chevaux. Au lieu d'un fossé ordinaire, j'ai plutôt une espèce de coulée au fond et sur les côtés de laquelle je puis labourer et semer comme sur le reste du champ, de sorte qu'il n'y a pas de terrain de perdu ; ensuite je puis circuler à travers mes champs avec des charges sans être obligé de construire de ponts. Quand je laboure dans mes fossés j'ai soin de toujours tourner le guéret du côté du champ ; par ce moyen la forme ovale devient de plus en plus prononcée et je n'ai qu'à enlever à la pelle les deux dernières raies du fonds pour avoir un fossé bien nettoyé.

Après avoir continué la conversation durant une bonne partie de l'avant-midi, nous primes congé de Léon et je suivis le capitaine B., à sa résidence. Je remarquai que déjà une herse (scraper) avait passé dans le chemin pour faire disparaître les suites de la tempête de la veille. Le capitaine B., et trois de ses amis possèdent cette herse en société : chacun s'en sert, à son gré, pour son usage particulier, et est tenu de battre, à son tour, le chemin après chaque coup de neige. Comme je savais que malheureusement cette pratique était rare dans nos campagnes, je ne fus nullement tenté, parce que je voyais en cet endroit, de revenir sur la décision prise de ne partir que le lendemain. L'après-midi fut donc employé à causer avec le capitaine B., à visiter les divers appartements de sa maison, les bâties de sa ferme, ses instruments aratoires etc., etc. Le soir eût lieu la réunion projetée ; tout le monde fut fidèle au rendez-vous, et même quelques figures nouvelles y firent leur apparition.

JEAN BELLEVUE.

(A continuer.)

ALEXANDRE DUMAS ET EMILE DE GIRARDIN.—Il y a une quinzaine d'années, le publiciste de la *Liberté* se trouvait à dîner avec Mlle Marie de Tieffenbach, sa seconde femme, en compagnie de M. Alexandre Dumas.

—On vous voit bien rarement au spectacle, madame ; vous n'aimez donc pas le théâtre ? demanda un des convives à la jeune dame

—Nous n'allons qu'aux ouvrages importants, répondit Mme E. de Girardin.

—Et dans le monde ?

—Oh ! nous y allons fort peu : nous restons presque tous les soirs à la maison.

—Vous recevez ?

—Bien peu. Je passe mes soirées à lire.

—Et M. de Girardin ?

—Oh ! lui, il dort ! repartit la jeune femme en souriant.

—Mademoiselle, interrompit tout à coup M. Alexandre Dumas fils, en s'adressant à la jeune dame, voudriez-vous avoir l'obligeance de me donner du sel ?

Et tout le monde de sourire.

Presque au même instant, M. Emile de Girardin disait à M. Alexandre Dumas :

—Si, vraiment, nous allons au spectacle ! Nous avons vu l'autre jour votre *Question d'argent*. C'est là que j'ai dormi !

REVUE ETRANGERE.

FRANCE.

Rien d'intéressant.

ANGLETERRE.

Il est rumeur à Londres que la difficulté diplomatique survenue entre l'Angleterre et la Russie, loin d'être en bonne voie de se régler, s'aggrave de jour en jour d'avantage.

Il est évident que la Russie n'entend point se laisser intimider par les menaces de l'Angleterre, qui dépourvue de tout allié depuis qu'elle a laissé écraser la France, n'osera pas ou ne pourra pas mettre des obstacles sérieux à ses progrès.

Les journaux russes répandent une foule de rumeurs sur les cruautés épouvantables qui seraient commises par les Kivans sur les Russes.

L'indignation publique s'échauffe et commence à exiger à grands cris une campagne vigoureuse et une vengeance éclatante contre le souverain du pays. Une armée formidable s'organise. Elle se composera de 50,000 hommes. Des princes de la famille impériale et des grands de tous les rangs en feront partie.

On croit que l'Angleterre finira par laisser faire, au risque de voir entamer ses immenses possessions des Indes.

ITALIE.

Les correspondances d'Italie s'accordent à dire que si le pape est dans le trouble, Victor-Emmanuel n'est pas sur un lit de roses. On lit dans une de ces correspondances :

On parle d'abdication. Le roi est très-mécontent du ministère actuel, qui ne lui suscite que des embarras domestiques. La rupture entre Victor-Emmanuel et son fils est complète ; le fils ne peut pas pardonner au père son désir d'associer au trône la comtesse de Mirafiori, et le père ne peut pardonner à son fils tous les ennuis qu'il lui cause en intriguant contre lui et en cherchant à traverser tous ses desseins.

La veille ou l'avant-veille du départ de Victor-Emmanuel pour Naples, où il allait passer les fêtes de Noël, la comtesse de Mirafiori, avec son fils et sa jeune bru, se présenta au théâtre de San-Carlo, à Naples, dans la loge royale. On entendit aussitôt dans le théâtre des huées et des sifflets. Comme elle ne paraissait pas comprendre que ces insultes étaient à son adresse, le public commença à trépigner des pieds, à frapper des mains et à crier : *A la porte ! à la porte ! via ! via !* La femme du roi fut obligé de quitter la loge royale avec ses enfants et d'abandonner le théâtre. Ce scandale a profondément blessé le roi, qui a cru y voir la main de son fils, le prince Humbert, lequel ne perd aucune occasion de jeter du discrédit sur la Mirafiori.

Il est de plus grandement question de soumettre au Parlement la liste civile du roi, qui se trouve grevée de dettes énormes et pour laquelle il est question de faire un emprunt de sept millions. On voudrait donc limiter les dépenses du roi et mettre un terme à ses prodigalités à l'égard du jeune comte Mirafiori, qui est le bien-aimé de son cœur et pour lequel sa bourse est toujours ouverte. On espère aussi par là ôter toute influence à certains courtisans fort contraires au présent ministère. Ajoutez à tous ces ennuis domestiques les préoccupations de l'avenir, les incertitudes du présent, les dangers du roi Amédée, les remords de tous les jours, et vous comprendrez aisément que le roi ait paru triste pendant les réceptions du premier de l'an et qu'il ait répondu qu'il ne tenait guère à vivre.

Le *Daily Telegraph* publie une lettre du duc de Grammont annonçant qu'il refutera bientôt les avances du comte de Benet concernant la politique suivie par l'Autriche ou début de la guerre franco-allemande. Le duc dit qu'il prouvera que l'Autriche, après la déclaration de guerre, promet une aide immédiate à la France. Elle ne demandait alors qu'un peu de temps pour s'armer et trouver un prétexte d'hostilité à l'égard de la Prusse ; elle disait que l'occasion de faire éclater les hostilités lui arriverait indubitablement au moment qu'elle adresserait à la Prusse un ultimatum lui enjoignant d'observer les stipulations du traité de Prague, que la Prusse refuserait assurément et qu'alors l'Autriche ferait avec la France une alliance offensive et défensive.

Londras, 31.—Un télégramme envoyé aux "Lloyds" par leur agent à Cadix, confirme la nouvelle que le vapeur qui a coulé à fond le *Northfleet*, vis-à-vis du phare de Dungeness, est un vaisseau espagnol, appelé le *Murillo*. Ce dernier n'a pas sombré, comme on l'avait d'abord cru, mais il est arrivé à Cadix, nullement endommagé. Sa destination était Lisbonne où il devait débarquer sa cargaison, mais il n'a pu s'y arrêter à cause du traité d'extradition qui existe entre le Portugal et la Grande-Bretagne. Il a par conséquent continué sa route et s'est rendu à Cadix, car il n'existe pas de traité d'extradition entre la Grande-Bretagne et l'Espagne.

ROME.

Le Saint Père a signifié à M. de Corcelles, ambassadeur français auprès du Saint Siège que si le gouvernement italien s'empare des maisons généralices des Ordres Religieux, le pape quittera Rome.

On trouve, dans une correspondance romaine, publiée dans le *Canalieri*, des renseignements sur le projet, de loi odieux par lequel le gouvernement italien veut abolir les corporations religieuses dans les états du pape.

"Vous n'ignorez pas, dit le correspondant, que la loi du 7 juillet 1856, a aboli les corporations religieuses dans les provinces de la couronne de Victor-Emmanuel et converti les biens immeubles des corps muraux ecclésiastiques ; que la loi du 15 août 1867 a liquidé le domaine ecclésiastique ; que la loi du 29 juillet 1868 a déterminé les pensions et allocations aux membres des corporations religieuses supprimées ; que la loi du 11 août 1870 enfin a opéré la conversion des biens des fabriques. Ces lois, comme on le voit par leur date, sont antérieures à l'annexion des Etats de l'Eglise au royaume d'Italie.

"Le ministère Lanza propose au Parlement de les promulguer et de les appliquer dans ces mêmes Etats de l'Eglise en y introduisant deux exceptions.

"10. La conservation des maisons généralices des divers ordres supprimés ;

"20. L'abandon de l'incamération des biens des dits ordres, c'est-à-dire que le gouvernement au lieu de s'emparer pour son profit, des dits biens, en consacrerait les revenus à des fins de bienfaisance et de charité."

FAITS DIVERS.

LA MODERNE BORISIA.—Elle a bien mérité le surnom de Borisia que lui a donné le peuple du Connecticut, cette Lydia Sherman qui vient d'être condamnée à l'emprisonnement perpétuel par un jury de New Haven, pour avoir empoisonné son troisième mari. Dès qu'elle a su que la corde n'était plus à craindre pour elle, cette créature, qui est une parfaite hypocrite, s'est décidée à faire des vœux "pour se mettre en paix avec le ciel." Nous avons raconté dans le temps l'effroyable série de crimes dont la rumeur publique accusait Lydia Sherman ; mais nous croyons devoir rappeler ceux de ses crimes dont elle vient de se reconnaître coupable.

La première victime a été son premier mari, un officier de la police de New-York, qu'elle a empoisonné avec de l'arsenic, après 18 ans de vie commune, "parce qu'il était dérangé."

Peu après, elle se défit de ses deux plus jeunes enfants, parce que, dit-elle, "je pensais que je n'aurais pas les moyens de les élever, et j'arrivais à la conclusion qu'il valait mieux pour eux sortir de ce monde."

Puis vient le tour d'un fils de 14 ans, que sa mère empoisonne parce qu'il avait la maladie dite coliques de peintre. "Je pensai qu'il me serait à charge, et je mêlai un peu d'arsenic à son thé. Je crois qu'il mourut le lendemain. Les symptômes furent les mêmes que chez les autres, mais le docteur crut qu'il était mort des coliques de peintre. Je lui donnai de l'arsenic parce que j'étais découragée. Je vois maintenant que ce n'est pas une excuse, mais j'avais alors tant d'embarras que je ne réfléchis pas à cela."

Bientôt une fille de 18 ans tombe malade de la fièvre. Ecoutez sa mère : "J'étais abattue et découragée. Je fus chercher une médecine pour elle chez un droguiste, j'y mêlai de l'arsenic et je la lui donnai. Je crois lui en avoir donné deux fois. Elle fut prise de la même maladie que les autres. Elle resta malade quatre jours. Elle mourut vers midi. C'était l'enfant la plus gaie que j'ai jamais eue."

Deux autres enfants de l'empoisonneuse meurent ensuite coup sur coup, mais elle prétend n'y être pour rien. Débarassée de sa nombreuse famille, elle va se fixer dans le Connecticut, y épouse un second mari et l'envoie rejoindre le premier. Elle se marie pour la troisième fois et empoisonne son beau-fils, parce que "j'étais pleine d'embarras, et ne sachant que faire je songeai à me défaire de lui, pensant qu'il serait mieux ailleurs."

L'arsenic a ensuite raison d'Ada, sa belle-fille, et enfin de son troisième mari. C'est à la suite de ce dernier crime que cette créature a été arrêtée et condamnée à l'emprisonnement perpétuel.

C'est donc neuf empoisonnements qu'elle a commis, de son propre aveu, et il y a lieu de croire qu'elle en dissimule au moins deux de plus. En tout cas, la prison d'Etat du Connecticut peut se vanter de renfermer actuellement dans ses murs un des monstres les plus réusis dont l'espèce humaine ait jamais été affligée, et la confession que nous venons de résumer explique surabondamment que Lydia Sherman ait cru devoir remercier le jury en apprenant qu'il ne l'avait pas trouvée digne de la potence. Mais elle pourrait bien n'avoir reculé que pour mieux sauter, car le public, justement indigné, témoigne hautement son mécontentement de la punition insuffisante infligée à cette grande criminelle et réclame sa mise en jugement sur un autre des nombreux meurtres qui ont précédé celui de son troisième mari.

LES BONAPARTE DE BALTIMORE.—On sait que le plus jeune frère de Napoléon Ier, Jérôme Napoléon Bonaparte, épousa miss Elizabeth Patterson, de Baltimore ; que l'empereur en apprenant ce mariage, publia un décret le déclarant nul et non avenue, força son frère à abandonner sa jeune femme pour épouser une princesse de Wurtemberg, et en récompense de sa soumission lui donna la couronne de Westphalie. L'épouse délaissée se retira à Camberwell, près de Londres, où le 7 juillet 1805, elle donna naissance à un fils qui reçut les noms de son père, Jérôme Napoléon Bonaparte. Celui-ci se maria à son tour et eut deux fils, dont l'aîné, le colonel Jérôme Napoléon Bonaparte, vit aujourd'hui à Baltimore, et dont le cadet, Charles-Joseph Bonaparte, est actuellement étudiant à Harvard. Il n'est pas inutile de rappeler aussi que le Pape refusa constamment d'approuver le divorce décrété par Napoléon, et que les tribunaux français ont reconnu ces dernières années que le mariage de Jérôme Napoléon Bonaparte, premier du nom, avec miss Patterson, était légal, et que par conséquent leur descendance est légitime et a le droit de porter le nom de Bonaparte.

Le *Globe* de Londres raconte une histoire incroyable qu'il dit venir de Paris. Il est raconté qu'un professeur allemand a demandé à M. Thiers deux condamnés communards, nommés Dodu et Brun, afin de les tuer et de les rappeler à la vie trois mois après. L'expérience consistait à injecter une solution de chaux dans le système, pour empêcher la décomposition. D'après sa théorie, le patient peut-être rappelé à la vie, non-seulement à la fin des trois mois, mais après cent ans, si on le désire. En présence d'hommes de l'art et de fonctionnaires publics, le professeur ayant administré du chloroforme à chacun des deux hommes, il injecta la solution et les signa jusqu'à ce qu'ils mourussent. Les corps furent alors desséchés par la chaleur de fournaises jusqu'à ce qu'ils fussent ridés, et jusqu'à ce que la peau devint jaune comme du cuir.

Dans cet état, ils restèrent exposés à une température modérée pendant les trois mois prescrits, et alors un lieu le procès de resurrection en injectant dans leurs veines le sang de deux ouvriers vigoureux, et par l'application de la batterie galvanique. L'expérience échoua complètement dans le cas de Dodu, mais avec Brun, le résultat fut surprenant, pour ne pas dire plus. D'abord les yeux roulèrent dans leurs orbites, les muscles commencèrent à se détendre, le cœur se mit à battre, et enfin après un traitement de quatorze heures, Brun parla, se leva de la table, avala une tasse de thé de bœuf, but plusieurs onces d'eau-de-vie, et se plaignit hautement d'un mal dans les membres, et de douleurs dans les parties du corps qui avaient reposé sur la table. Il serait maintenant vivant et bien portant en Suisse, sous le nom de Fourbe.

DUEL AU KENTUCKY.—Vendredi dernier, un combat singulier a eu lieu à Piney Branch Station (Kentucky) entre Lee Arnold et George Murray, ils ont commencé la lutte à coups de poing, puis ils ont essayé de s'étrangler mutuellement. Murray, se trouvant le moins fort, a échappé par un brusque mouvement à l'étreinte de son adversaire, et sortant un revolver de sa poche, lui a fait feu à bout portant dans la poitrine. Arnold, mortellement blessé, a bondi à quelque distance, et ramassant une pioche déposée au bord du chemin, il est revenu sur

Murray et lui a fracassé la tête. La cervelle s'est répandue à terre et Murray est tombé raide mort. La blessure d'Arnold est nécessairement mortelle. Les antagonistes étaient tous deux mariés et pères de familles. Le combat avait eu pour point de départ une querelle insignifiante entre Murray et un certain Walker Bledsoe, gendre d'Arnold.

Le *Herald* veut qu'on pendre en bloc à la même potence tous les meurtriers actuellement détenus dans la prison des Tombes à New-York.

"Qu'on nous donne, dit-il, le terrible exemple d'une pendaison générale de tous les meurtriers condamnés, le même jour s'il est possible ; alors seulement les citoyens paisibles auront l'espoir de pouvoir marcher en sûreté dans les rues."

UN REMÈDE VIOLENT.—Voici un procédé médical que nous recommandons à la Faculté. Dans une ville du Slesvig, il y a quelques jours, un forgeron avait été atteint à l'œil gauche d'une paillette de fer qui s'était fixée dans l'intérieur de l'organe. Il souffrait horriblement. Il se rendit chez un médecin qui, malgré tous ses efforts, ne put enlever la paillette. Le forgeron était au désespoir ; il se tordait comme un damné.

—J'aurais encore un moyen à tenter, lui dit le médecin, un moyen sûr ; mais il y va pour vous, peut-être, de la vie ; et je ne l'emploierai qu'autant que vous me signerez un certificat d'adhésion pour mettre à couvert ma responsabilité.

Le forgeron signa le certificat.

Alors, le médecin lui passa au coup une corde à nœud coulant et le pendit à une des patères de son cabinet.

Au bout de quelques instants la pendaison produisit son effet : la face du patient se congestionna, sa langue tuméfiée émergea du fond de sa gorge, et ses deux yeux sortirent de leur orbite. La paillette de fer se montra alors à découvert ; le médecin la fit sauter d'un coup d'ongle. Il était temps ; un dernier râle annonçait que le pendu allait expirer.

Couper la corde, rappeler l'homme à la vie et le remettre sur ses pieds fut l'affaire d'un instant. Le forgeron porta aussitôt la main à son œil ; il ne souffrait plus, c'était pour lui comme un rêve, il avait été réellement opéré sans douleur. Il se retira en comblant son sauveur de bénédictions.

C'est la première cure de ce genre qui se soit faite en Slesvig et probablement en tout autre endroit du monde ! il est vrai qu'on rencontrerait peut-être difficilement un médecin aussi hardi et un malade aussi courageux.

NOTAIRES ET MEDECINS.

On trouve dans un journal français une discussion originale sur les notaires et médecins, entre une femme et un homme du monde qui plaide la cause des notaires :

Je suis d'un avis tout opposé au vôtre, dit Madame Carmélia à son interlocuteur et il en est tellement ainsi que j'ai épousé un médecin et que je ne me serais jamais accommodée d'un notaire. Dans votre prédilection pour ce dernier, je vous vois d'ici sourire malignement et dire à part vous : "C'est qu'apparemment elle n'a jamais été recherchée par aucun notaire." Eh bien, pardonnez-moi, mais vous vous trompez ; je vous assure que j'aurais préféré épouser un poète pauvre, quoique ce soit pas non plus l'idéal des époux. Mais enfin, serez-vous assez bon pour me dire ce que vous leur trouvez, aux notaires ? En connaissez-vous de bien charmants ? Quant à moi, sur sept que j'en connais, il y en a un de passable. Et pour parler sérieusement, est-ce qu'il ne faut pas plus de talents, plus d'études pour être un médiocre médecin que pour être un bon notaire ? ..."

Ah ! mais non par exemple ! Un bon notaire vaut un bon médecin, et réciproquement.—Réciproquement, voilà le mot, chère madame, que j'ai eu le tort d'oublier dans mon commentaire, et qui me vaut de recevoir sur mon dos les jolis coups de cravache que vous adressez aux notaires.—Ces pauvres notaires ! C'est à moi de vous demander ce qu'ils vous ont fait. Comment, sur sept qui se sont mis à vos pieds, vous n'en avez trouvé qu'un seul de passable ! Il faut que votre ardent désir soit diablement disgracié de ce côté-là ! Quant à moi, j'en connais quatorze, tous charmants. Je ne veux pas y mettre de la malice : autrement je pourrais me demander si la supériorité que vous accordez aux médecins sur les notaires ne tiendrait pas par hasard à ce que les uns sont plus souvent absents du logis que les autres. Mais ce serait d'un goût douteux, et je ne me soucie pas d'ailleurs de me brouiller avec la Faculté. Bref, pour terminer ce petit duel à armes courtoises, je tiens que les notaires sont délicieux et les médecins adorables. Ceci dit, il ne me reste plus qu'à vous prier, le jour où il vous plaira de reprendre la discussion, de vouloir bien dénouer les cordons de votre masque.—Non pas par-devant notaire, c'est entendu ; mais, si vous le trouvez bon, par-devant un photographe muni de son objectif.

NOS GRAVURES.

LA PROCESSION AU FLAMBEAU.

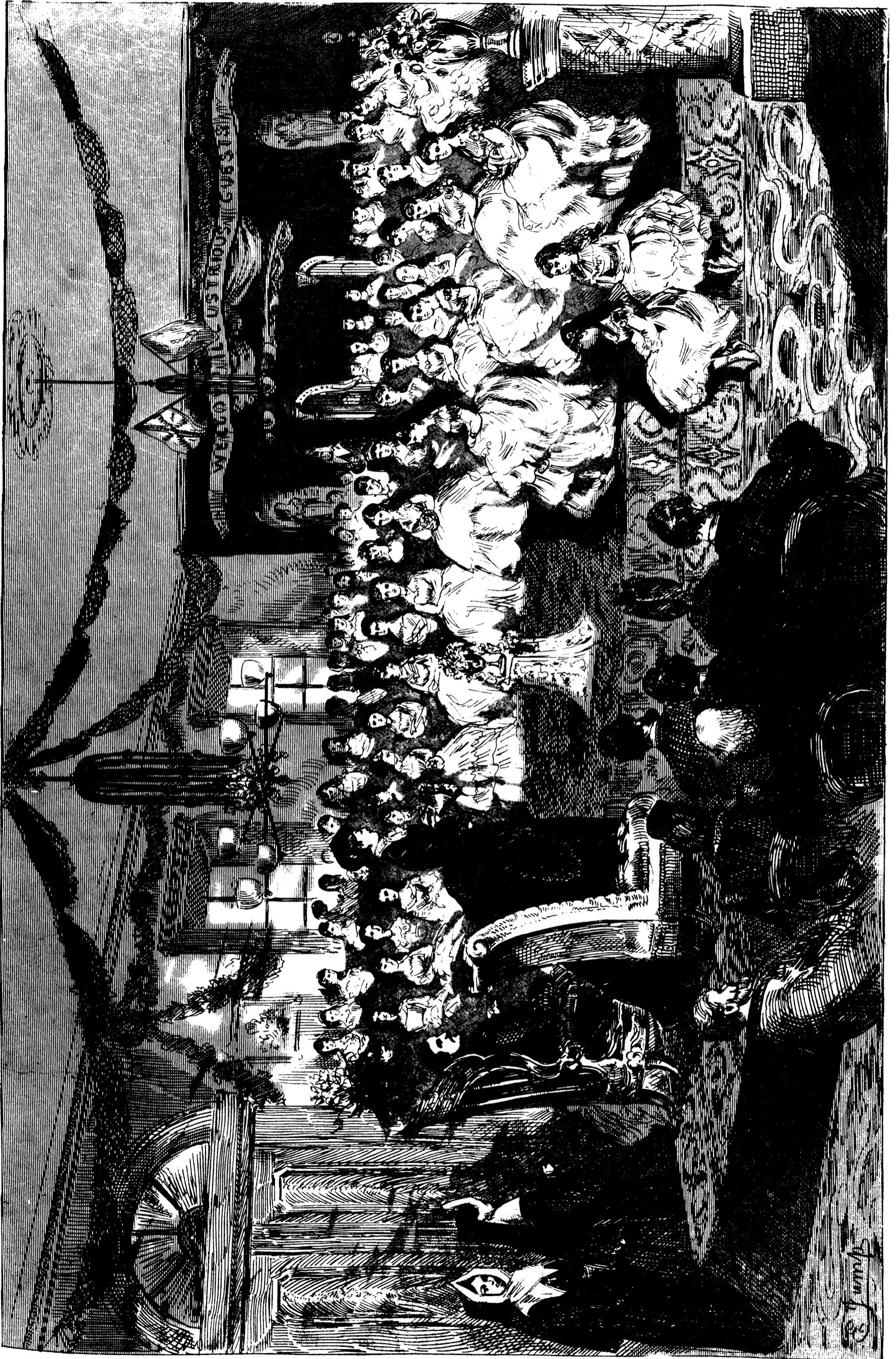
Le 15 courant, les quatre clubs de raquettes, de Montréal faisaient une promenade au flambeau autour de la montagne en l'honneur de Leurs Excellences, Lord et Lady Dufferin. L'élégance et la variété des costumes, la blancheur de la neige fraîchement tombée et la lueur des torches offraient un coup d'œil des plus gais et des plus pittoresques. Leurs Excellences assistèrent au départ de leur voiture et, faisant le tour de la montagne, se rendirent à la résidence de M. Alexandre McGibbon, sur le chemin Ste. Catherine, où elles furent rejointes, peu de temps après, par la troupe bruyante et joyeuse des clubistes.

DIX MINUTES POUR LE DINNER.

Cette gravure représente une scène qui se répète souvent, ici comme en Allemagne. Qui ne connaît pas les dix minutes accordées au voyageur à certains endroits sur les lignes de chemins de fer, pour qu'il prenne une bouchée. Nous disons une bouchée, car on a bien soin de faire en sorte que le voyageur reste sur son appétit.

VILLA-MARIA

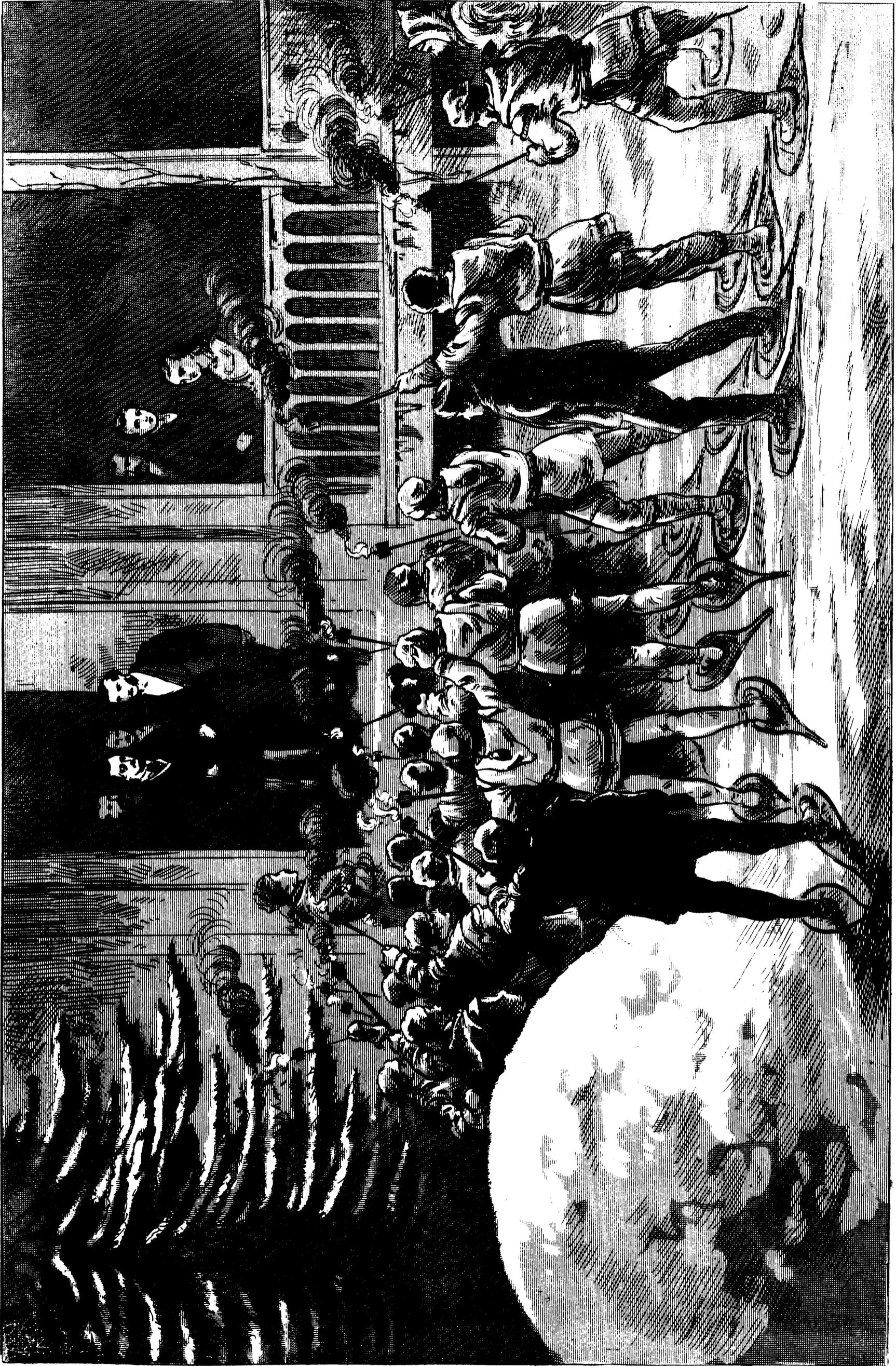
Lord et Lady Dufferin ne pouvaient manquer d'aller visiter Villa-Maria, l'ancienne résidence de Lord Elgin, devenue un si célèbre couvent. Inutile de dire que les choses furent bien faites, la réputation de Villa-Maria nous en dispense. Les élèves de la maison, toutes vêtues de blancs et rangées en trois demi-cercles sur une estrade, offraient un joli coup d'œil. Des adresses gracieuses en anglais et en français furent présentées à Leurs Excellences et cinq demoiselles, représentant les nationalités anglaise, française, écossaise, irlandaise et canadienne, jouèrent avec succès une pièce charmante remplie de fines allusions à l'égard de Leurs Excellences.



LA VISITE DE LEURS EXCELLENCES LE GOUVERNEUR-GÉNÉRAL ET LA COMTESSE DUFFERIN, AU COUVENT DES DAMES DE LA CONGRÉGATION À VILLA MARIA.

E. J.ump





LA PROMENADE AUX FLAMBEAUX DES CLUBS DE RAQUETTES, EN HONNEUR DU GOUVERNEUR-GÉNÉRAL.

AVIS.

Lorsque quelques-uns de nos abonnés ne reçoivent pas leur journal régulièrement, ils doivent se plaindre immédiatement.

AVIS.

Nous avons annoncé que notre prime, pour laquelle nous recevons des éloges de partout, serait donnée, avant le premier février, à ceux qui se seraient acquittés complètement de tout ce qu'ils devaient à *L'Opinion Publique*, et aux nouveaux abonnés, qui paieraient six mois d'avance. Comme cet avis n'a pas été pris partout au sérieux, nous donnons, pour la dernière fois, avis, que nous prolongeons le délai fixé jusqu'au 1er Mars, mais à partir de cette date, personne ne recevra la prime.

L'OPINION PUBLIQUE.

JEUDI, 6 FÉVRIER, 1873.

BULLETIN POLITIQUE.

La *Gazette* de Montréal, qui s'est toujours montrée dévouée aux intérêts du Pacifique dans le sens bas-canadien, affirme que le fameux contrat sera certainement complété et donné avant la prochaine session fédérale. Tout en prétendant ignorer les détails du contrat, elle dit que le tout sera pour le mieux. Il y aurait pourtant un changement assez considérable apporté au plan primitif. Le chemin ne serait pas immédiatement commencé aux deux extrémités et l'on abandonnerait momentanément le nord du Lac Supérieur pour communiquer par la Baie Georgienne à la ligne américaine qui mettrait plus promptement le Canada en relation avec les riches territoires du Nord-Ouest, qu'il faut ouvrir le plus tôt possible à la colonisation et à l'immigration. Ce n'est que plus tard qu'on reprendrait la ligne exclusivement canadienne. Au moyen d'une extension du Canada Central jusqu'à l'embouchure de la Rivière Française, les cités de Montréal et de Toronto seraient ainsi mises plus vite en communication avec Fort Garry. Dans l'état actuel de nos relations avec les États-Unis, ce projet offre moins de difficulté qu'il n'en aurait présenté avant le Traité de Washington. Nous sommes dans la même ignorance que la *Gazette* quant aux desseins du gouvernement. Nous ne pouvons, toutefois, comprendre comment on peut, sans de nouveau en appeler au Parlement, changer de la sorte les engagements pris avec la Colombie Anglaise et le pays par l'acte du Pacifique canadien et celui réglant les conditions d'annexion de cette Province.

D'un autre côté, quelques jours plus tard, le 1er courant, la *Minerve* annonçait que le contrat était signé avec une nouvelle compagnie, dans des conditions toutes favorables au Bas-Canada. Le gouvernement, profitant de la faculté que lui en avait laissée l'acte de la dernière session, aurait formé et incorporé une autre compagnie avec laquelle il a contracté et dont Sir Hugh Allan est le président. Voici le nom des directeurs :

Pour le Haut-Canada :—MM. Shanly, Fleeming, McGinnis et Walker.
Pour le Bas-Canada :—Sir Hugh Allan, Président ; l'hon. M. J. O. Beaubien ; M. J. B. Beaudry.
Pour la Nouvelle-Écosse :—L'hon. M. Archibald.
Pour le Nouveau-Brunswick :—M. Burpee.
Pour Manitoba :—M. McDermot.
Pour la Colombie :—M. Helmick.

Sir Hugh est parfaitement satisfait et les gens bien informés affirment que cette combinaison sauve et assure les intérêts du Bas-Canada.

Les journaux anglais publient le résultat d'une enquête faite par la Chambre des Communes de l'Angleterre, avant l'adoption du scrutin secret, sur le fonctionnement du même système dans les colonies australiennes. L'investigation a révélé que la votation secrète avait du bon, quoique pas partout au même degré. Le coût des élections et la corruption ont diminué. Mais dans chacune des provinces, il y a un genre de corruption que l'on n'a pu arrêter, qui, au contraire, a été favorisée par le scrutin secret ; c'est la votation frauduleuse, connue sous le nom de *personating*,—l'acte d'un électeur qui vote pour un autre électeur mort, absent ou s'abstenant. En Angleterre, il est constaté, d'après quelques élections partielles, que le scrutin a opéré peu de merveilles. Le meilleur remède sera toujours, comme nous l'avons souvent indiqué dans ces colonnes, dans des lois sévères contre l'emploi de la corruption et dans la formation de tribunaux impartiaux pour juger rapidement des infractions à la loi. Nous ne serions pas, toutefois, prêts à rejeter le scrutin secret dans un pays où tous les électeurs sauraient lire et écrire.

Nous avons déjà fait connaître à nos lecteurs l'opinion de l'hon. M. Blake sur nos relations avec l'Angleterre. L'on sait que cet homme éminent n'est pas satisfait de l'état de choses actuel. Il veut un rapprochement plus étroit avec l'Angleterre. La question est perplexe et multiple.

Les peuples, comme les individus, ont leur enfance, leur adolescence et leur état d'hommes faits. La maxime, appliquée au Canada, peut, croyons-nous, se déduire comme suit : de la cession du pays à l'Union, c'était l'enfance nationale ; de l'Union à la Confédération, c'était l'adolescence ; à partir de la Confédération, nous sommes devenus hommes. Nous avons subi les trois degrés de l'antique échelle romaine, avec une restriction quant au dernier. Nous sommes hommes faits,

c'est vrai ; mais nous sommes encore un peu colons et nous tombons dans la catégorie des garçons majeurs à la veille—et libres—de quitter le toit paternel et de prendre un parti pour eux-mêmes. C'est ainsi, du moins, que l'ont pensé les auteurs de la Confédération, qui ont dit : " Nous ne pouvons rester éternellement sujets anglais ; il faut songer à marcher tout seuls " préparons-nous, en nous unissant, à former une grande nation. Nous avons, pour cela, tous les éléments nécessaires : " la population, la terre et la mer."

M. Blake est d'un avis contraire ; il rougirait du nom canadien et exige qu'on soit toujours fils d'Albion. Il méprise l'annexion et se moque de l'indépendance. Il ne faut jamais briser la *connexion* britannique. Loin de là, il faut resserrer le lien. L'Angleterre et ses colonies doivent former une grande fédération et toutes les provinces auront des représentants au Parlement Impérial. L'idée, partie, il y a trois ou quatre ans, des colonies australiennes, a fait du chemin et trouve des défenseurs à Ontario parmi les deux partis qui s'y disputent les faveurs populaires. La *Minerve* a sur ce sujet un article très-remarquable intitulé : *Fédération ou Indépendance*. On sera curieux de connaître ce que pensent sur cette idée, nouvelle ici, le principal organe conservateur du Bas-Canada. Nous citons les parties qui touchent directement à la question :

" Que pourrions-nous donc gagner à cette fédération ?

" Nous Pignoraux, vraiment. On dit que les colonies y trouveraient sécurité, grandeur et contentement. Mais les États-Unis cesseraient-ils pour cela d'être nos voisins, et posséderions-nous un seul soldat de plus ? Mais cette grandeur, partagée en commun avec l'Inde, l'Australie et le peuple de Londres, est-elle bien de nature à satisfaire le patriotisme d'un habitant du sol d'Amérique, et la gloire centralisée sur un autre continent serait-elle une satisfaction, nous ne disons pas pour quelques hommes d'un talent exceptionnel, mais pour la masse du peuple ? Mais ce contentement, l'Irlande l'éprouve-t-elle ? L'Irlande touche à l'Angleterre, les intérêts de l'un et de l'autre peuvent sembler identiques, cependant l'Irlande menace toujours de se soulever ; et l'on nous ferait croire que des provinces, dont les intérêts sont souvent tout contraires à ceux de l'Angleterre, trouveraient pleine et entière satisfaction dans cette alliance plus étroite, dans cette fusion !

" Qu'aurions-nous à perdre ?

" Nous perdriions d'abord l'amour de notre pays, de notre Canada. En effet, pour quoi aimerions-nous mieux ce coin de terre que l'Angleterre, l'Inde ou l'Australie, puisque tout cela ne serait qu'une seule patrie ? Et comme nous serions attachés à cette immense patrie ! Comme nous serions heureux d'aller combattre une révolte en Irlande, dompter les Cipayes dans les Indes ou les Maories en Australie ! En nous habituant à considérer Londres comme notre capitale, notre affection pour le Canada diminuerait de jour en jour, et par là même notre désir de voir ce pays prospère et glorieux ; toutes nos aspirations convergeraient à Londres comme au centre de tous les prestiges et de tous les honneurs, de même que dans l'immense empire romain toutes les ambitions désertaient les provinces et arrivaient fatalement à Rome. Le Canada ne serait plus un pays, ce serait une province. L'homme d'état ne l'aimerait que pour la gloire du nom, grand, mais unique, de l'Angleterre, et le simple citoyen, le paysan, obligé d'éparpiller son patriotisme sur toutes les mers, ne l'aimerait plus du tout

" Nous perdriions ensuite le droit de taxer les produits des manufactures anglaises, car il serait absurde de supposer des douanes entre les provinces d'une même confédération. Ainsi le Canada, jeune pays, qui a besoin de la protection douanière pour faire son budget et constituer ses manufactures, devrait renoncer sous ce nouveau régime à son avenir industriel ou consentir tout au moins à voir ses espérances ajournées à une époque indéfinie. Un grand nombre d'hommes sérieux parmi nous pensent que notre tarif actuel ne nous protège pas suffisamment, personne, dans tous les cas, ne songe à demander qu'il soit abaissé : on ne peut donc nous proposer sérieusement un changement politique qui entraînerait son abolition complète. Et M. Blake qui nous fait cette proposition devrait être combattu par tout homme qui désire réellement le progrès de l'industrie canadienne.

" Non ! point de ces rêves. Lorsqu'en 1865, Sir Etienne Paschal Taché disait : " Nous voulons fonder une nouvelle nationalité," il donnait la formule de nos destinées. Les provinces anglaises de l'Amérique du Nord, libres et presque indépendantes, se sont confédérées pour s'habituer à une vie commune ; elles desireraient rester unies à l'Angleterre aussi longtemps que possible, parce que c'est leur intérêt, mais le jour où leurs relations actuelles avec l'Angleterre ne seront plus tolérables de part et d'autre, elles chercheront un refuge, non pas dans une absorption au profit d'un pays situé au-delà des mers, mais dans leur propre émancipation, parce que tout peuple qui a du cœur doit vouloir rester lui-même, s'appartenir lui-même un jour ou l'autre. Notre nationalité ne sera pas la nationalité anglaise ni la nationalité française, ce sera la nationalité canadienne, que nous ferons respecter dans le monde en proportion de notre intelligence, de notre courage et de nos vertus. Nous serons ce que nos œuvres nous auront faits. Travaillons avec courage, et défions-nous de ces hommes au cœur étroit qui préfèrent à la gloire de fonder un pays le prestige que les débats retentissants de la grande politique anglaise pourraient attacher à leur nom. La vanité nous mène à Londres, l'ambition doit nous retenir sur le sol canadien."

La question ne demande pas de solution immédiate. Mais elle s'imposera forcément et prochainement, si M. Blake, ses amis et le *Mait* de Toronto continuent à l'agiter.

On nous informe, de source que nous avons raison de croire sûre, qu'un des Honorables Juges de la Cour d'appel doit très prochainement donner sa démission pour cause d'infirmité. Il céderait enfin à de respectueuses mais fermes représentations, et ôterait ainsi au Gouvernement l'ennui de s'occuper des plaintes qu'il a depuis assez longtemps devant lui à cet égard. Il paraît, au reste, toujours d'après la même information, qu'on ferait à l'honorable démissionnaire une pension digne de son grand âge, de ses hautes capacités et de ses longs services.

J. A. MOUSSEAU.

LE PROCES MATHIEU-LAFLAMME.

C'est mardi de la semaine dernière, vingt-huit Janvier, que cette cause fameuse a été plaidée par-devant Son Honneur le Juge Johnson. Depuis longtemps on n'avait pas vu une foule aussi nombreuse de curieux se presser dans la salle d'audience de la Cour Supérieure. Tous les amants déçus, les garçons et les veufs amoureux étaient là, sans compter tous les curieux de tout âge, mariés ou non, beaucoup de maris même que leurs femmes ou leurs filles avaient envoyés chercher des nouvelles.

Une affaire d'amour, un mariage manqué, la perspective des incidents qu'une pareille cause ferait naturellement surgir, la qualité des parties, la réputation des avocats chargés de la plaider, tous s'adonnaient pour piquer la curiosité publique.

Que de femmes et de jeunes ou vieilles filles auraient voulu être là !

A 10 heures la Cour s'ouvrait. Les avocats étaient à leur poste : c'étaient d'un côté, pour la poursuite, MM. Rainville, Duhamel et Piché ; de l'autre, pour la défense, MM. Wilfred Dorion et A. Geoffrion. Les jurés, douze hommes intelligents, furent assermentés, M. Rainville ouvrit cette cause, qu'il avait si bien préparée, par quelques paroles des plus convenables sous le rapport de la forme et du fond, et le premier témoin entra dans la boîte.

Ce premier témoin, c'était la défenderesse elle-même, Mademoiselle Laflamme. Depuis si longtemps qu'on voulait le voir ! La première impression fut que le Dr. Mathieu, après tout, n'avait pas si mauvais goût, et quand on entendit la défenderesse répondre, pendant deux heures, avec tant d'aplomb aux questions les plus ardues, ou fut convaincu qu'elle était aussi solide au moral qu'au physique. De la mine, de l'éducation, de l'esprit, ... de l'argent par dessus le marché, que veut-on de plus ? Une séduction comme il en faut une à un garçon de trente-six ans pour le décider à faire des rêves. Le bachelier le plus encoruté, comme M. Laurent Têtu de Québec, ou M. Cassidy, de Montréal, n'y aurait pas tenu.

Beaucoup de gens trouvaient que les deux ex-amants se ressemblaient et disaient :—comment se fait-il que, paraissant faits l'un pour l'autre ils aient mieux aimé plaider que se marier ?

Le témoignage de Mademoiselle Laflamme peut se résumer en quelques mots ; voici sa *théorie* :

" Le Dr. Mathieu venait me voir depuis plusieurs mois, lorsqu'un jour, vaincue par ses instances, je lui dis, pour me débarrasser de ses importunités, que je le marierais ; mais, un mois après, je lui dis qu'il ne devait pas se fier à cette promesse qu'il m'avait arrachée et du ne pas faire de préparatifs pour le mariage. Le docteur, cependant, jugea à propos d'agir, comme si je ne l'avais pas averti, en donnant pour raison que les préparatifs qu'il faisait me décideraient à l'épouser."

On peut dire que ce sont là les principaux points de la cause.

La poursuite admettant, jusqu'à un certain point, la version de la défenderesse, a cherché à établir que la rétraction du mois de février ne pouvait détruire l'engagement de janvier vu que, surtout, depuis cette rétraction, Mademoiselle Laflamme s'était conduite, de manière à faire croire au docteur qu'elle l'aimait et qu'elle finirait par l'épouser.

Un des incidents les plus amusants fut le témoignage du père de la jeune fille. C'est M. Duhamel qui l'interrogeait. Il s'agissait de lui faire dire, si, dans le but de prendre des informations sur son futur gendre, il n'était pas allé, un jour, dans le clocher de l'église de St. Antoine, pour s'entretenir sur ce sujet avec un Monsieur Moreau, ouvrier de Montréal. M. Duhamel eut de la misère à le faire monter si haut, le père Laflamme trouvait que c'était trop fort pour son âge, cependant il finit par se rappeler qu'en effet il était allé jusque là. Quand on voulut savoir le chiffre de sa fortune, ce fut une grande affaire, le père Laflamme n'aimait pas à dire cela en présence d'un si grand nombre d'avocats, de jeunes gens ambitieux. Le juge lui ayant dit que ce n'était pas pour lui arracher sa fortune qu'on lui faisait cette question, il avoua, en tremblant, qu'il valait bien trente mille piastres. La poursuite, ne prouva pas, autant qu'on l'avait présumé, que Mademoiselle Laflamme avait pratiqué l'art de la coquetterie, les témoins qui furent produits à ce sujet ne prouvèrent pas grand-chose.

La preuve faite par la défense fut que, dans le mois de mars ou d'avril, le docteur Mathieu avait avoué que Mademoiselle Laflamme n'était pas encore décidée à se marier, mais qu'il espérait la décider en faisant ses préparatifs.

Tout le monde attendait les plaidoiries avec impatience.

C'est M. Wilfrid Dorion qui commença. Il s'était surtout préparé sur la question de droit ; le juge l'ayant averti, que sur cette question son opinion était formée, il fut obligé de changer de route et ne fit pas le discours qu'il aurait pu faire.

M. Geoffrion, lui, malheureusement, avait un rhume fatigant pour lui comme pour l'auditoire ; il connaissait bien sa cause et les idées ne lui manquaient pas, mais l'effort qu'il faisait pour parler nuisait à l'effet de sa parole. Nous conseillions à M. Geoffrion d'apprendre à régler sa voix et son geste, à parler avec plus de calme, sa prononciation serait bien meilleure. Quand on a des talents comme M. Geoffrion, on reçoit bien un pareil conseil.

La défense n'a pas jugé à propos d'exploiter le côté plaisant ou comique de la cause ; elle avait, sans doute, des raisons d'en agir ainsi, mais il y avait à dire des choses qui n'ont pas été dites et qui, peut-être, auraient eu de l'effet.

M. Piché, lui, n'oublia presque rien, il profita de toutes les ressources que lui offrait la cause avec un rare talent ; jamais

il n'a été plus habile, plus énergique et plus convainquant. C'est le talent de M. Piché de savoir tirer du fait le moins grave, en apparence, des réflexions de la plus haute portée ou des boutades d'une ironie mordante; et son défaut, c'est comme nous l'avons déjà dit, de ne pas savoir garder la mesure dans le sarcasme; mais, cette fois, il a été irréprochable. Pendant plus d'une heure, il a tenu les jurés et l'auditoire sous l'influence de sa parole, et lorsqu'il cessa de parler, on aurait pu l'entendre encore pendant longtemps.

Pendant les plaidoiries, la mise en scène était dramatique; les deux amants d'autrefois étaient assis l'un tout près de l'autre, entourés, chacun, de nombreux parents et amis. Il y avait des gens qui disaient que cela avait été arrangé d'avance, et qu'à un moment donné, le Demandeur et la Défenderesse se jetteraient dans les bras l'un de l'autre. On disait, même, qu'afin de ne pas donner le temps à la dite Défenderesse de changer de sentiment, un prêtre serait appelé, dans le moment même, pour faire le mariage. Mais les choses ne se passèrent pas ainsi, le procès alla jusqu'au bout, et la Défenderesse fut condamnée à payer au Demandeur \$400 de dommages et les frais. Il doit y avoir appel.

Qu'une femme comme un homme soit responsable en loi des dommages qu'elle cause, en violant ses promesses de mariage, cela est incontestable, mais elle a droit à plus d'indulgence que l'homme et doit avoir, autant que possible, le bénéfice des circonstances atténuantes.

Mais dans le cas en question, les jurés ont, sans doute, pensé que, après sa rétractation du mois de février, Mlle Lafamme avait eu tort de recevoir des présents du Dr. Mathieu, de porter ses jupes, de l'embrasser même une fois ou deux, quand il parlait, ce qui eut lieu, soit dit en passant, en présence de la mère.

Il faut avouer que, tous les jours, il arrive des cas plus graves que celui-ci. Les dépenses, dont se plaint le docteur Mathieu, sont peu de chose en comparaison des souffrances morales et du désespoir que les déceptions de l'amour causent souvent dans des cœurs jeunes et sensibles.

Le Dr. Mathieu ne paraît pas avoir éprouvé ces grandes souffrances, il ne s'en porte pas plus mal et la flamme de St. Antoine ne l'a pas consumé complètement; il lui restera assez de cœur pour aimer une autre femme et faire son bonheur.

Quoi qu'il en soit, il était bon qu'une leçon fut donnée aux femmes comme aux hommes. Tous les amants trompés, tous les vieux garçons devraient élever un monument au docteur Mathieu qui, le premier, dans ce pays, a eu le courage d'entreprendre une pareille lutte. Mais le danger, maintenant, c'est que les campagnes s'insurgent contre les messieurs de la ville et que les riches héréditaires se ferment les yeux ou se mettent sous clef lorsqu'ils en verront poindre un à l'horizon.

L. O. DAVID.

M. Barthe, ex-député de Richelieu, a été élu Maire de Sorel par une écrasante majorité des électeurs.

Nous voyons avec plaisir que le conseil-de-ville s'occupe en ce moment de l'établissement d'un bureau de traduction. Dans une ville comme Montréal un pareil bureau est absolument nécessaire. Les Canadiens-Français ont droit d'exiger que tous les documents de la Corporation soient traduits en français pour leur usage.

LONGFELLOW ET PAMPHILE LEMAY JUGÉS EN FRANCE.

Il nous a fait plaisir de lire ce qui suit dans une chronique de M. Jules Claretie.

J'ai, dans notre dernière *Revue*, parlé de la plupart des nouveautés de la maison Hachette. J'en ai oublié quelques-unes, et de fort intéressantes, entre autres une traduction du poème de Longfellow, *Evangeline*, qui est bien la chose la plus délicate et la plus charmante du monde. Longfellow est tout simplement un des grands poètes de ce temps. Il ne représente peut-être plus en Amérique la poésie à la mode; mais en France, dans le cercle des lettrés, sa réputation est encore et très-vivante et très-solide. Dans ce doux et charmant poème d'*Evangeline*, Longfellow a déployé à la fois une délicatesse de sentiments et une richesse de couleur particulièrement remarquables. Les plus tendres soupirs que puisse pousser l'âme humaine s'exhalent dans les vastes paysages de l'atmosphère pure de l'Amérique à son aurore. La traduction d'*Evangeline* est très-remarquable, et des vignettes anglaises, d'une grande finesse, l'accompagnent et l'expliquent.

NOUVELLES GÉNÉRALES.

M. Rhéaume a été nommé à la place de M. Delagrave, pour le règlement des affaires de la tenure seigneuriale.

M. Charles Dorion, avocat, a été nommé magistrat stipendiaire pour le District de Richelieu.

M. L. A. DeBlois vient de prendre la rédaction du *Richelieu*, de Sorel, ci-devant rédigé par M. Mathieu, député.

M. Chs. Ouimet, neveu de l'hon. Chs. Ouimet, a été nommé magistrat stipendiaire pour le comté de Beauharnois.

Il paraît certain que l'hon. juge Caron va être fait lieutenant-gouverneur.

Une révolution en règle a failli éclater pendant la soirée de jeudi à l'établissement des frères Belges, rue Mignonne, où sont maintenant détenus les jeunes délinquants condamnés à la maison de Réforme.

Vers 8 heures, au moment où à peu près soixante et quinze

détenus étaient assemblés dans le même appartement, l'un d'eux, nommé Bériot, éteignant tout à coup le gaz, brisa à coups de pieds aidé du nommé Bastien (Pierre) une grille placée dans la cave dont les portes avaient été brisées dans la journée. Les frères avertis par le bruit arrivèrent à temps pour empocher maîtres Bériot et Bastien. On fit pendant toute la nuit une garde active, et le magistrat de Police accompagné du grand connétable Bissonnette et de MM. Cottut et Cinq Mars se rendit sur les lieux et après une enquête sur les faits que nous venons de rapporter, condamna Bériot et Bastien à deux mois d'emprisonnement à la prison commune aux travaux forcés. Trois ou quatre autres délinquants n'ont échappé à une condamnation qu'à la prière des frères.

M. le Dr. Robitaille, député du comté de Bonaventure, a remplacé l'hon. M. Chapais, comme ministre des travaux publics.

Le parlement fédéral est convoqué pour le 5 mars prochain.

M. le Dr. Tancrede Boucher de Grosbois a été réélu maire de Saint Bruno.

Nous avons reçu un exemplaire du Vaudeville de M. Marchand, M. P. P. *Erreur n'est pas compte, ou les inconvénients d'une ressemblance*. Nos remerciements à qui de droit.

M. le Shérif C. A. Leblanc, a été chargé par le gouvernement de Québec, de faire une enquête sur les plaintes portées contre M. C. E. Belle, en sa qualité d'agent d'immigration de la province à Montréal, dit la *Minerve* ce matin.

Québec, 2 février.—Le Palais de Justice a été détruit, ce matin, par un incendie, causé par un échappement de gaz. Avant que les pompes ne pussent être mises entièrement en opération tout l'édifice était consumé.

Les régtres qui se trouvaient dans les voûtes ont pu être sauvés.

Il s'est déroulé, il y a quelques jours, une pénible tragédie à la résidence de M. l'horaton, Carré Angleses, Côteau du Sable, Ottawa. L'épouse de ce dernier aurait essayé de se détruire en se coupant le cou. Cette malheureuse, atteinte de la variole, il y a quelques temps déjà, n'avait pu se rétablir parfaitement. La terrible maladie affecta même sensiblement son cerveau et c'est dans un accès de folie qu'elle attenta à son existence.

Elle fut recueillie insensible sur le parquet et le docteur Sweetland, mandé en toute hâte, réussit à arrêter l'épanchement du sang.

Aux dernières nouvelles, elle était dans un état fort précaire.

Mme Thornton est mère de cinq enfants.—*Courrier d'Ontario*.

ROLIS.—La semaine dernière un fait assez déplorable alarmait la paroisse de St. Thomas de Montmagny, ordinairement très paisible. Une pauvre femme venait de recevoir de son mari un coup de couteau qui lui avait pratiqué dans le côté une ouverture de 3/4 de pouce.

Depuis quelques jours, on s'apercevait que le nommé Cloutier, (l'auteur de cet assaut) était atteint de folie. Cependant comme l'insensé ne se faisait pas de bile, que sa folie ne consistait pas en malices, la famille n'était pas toujours sur ses gardes.

Hier matin, on s'était mis à table, à l'heure ordinaire, lorsque au milieu du repas, Cloutier accusa son épouse de vouloir tenter à ses jours au moyen du poison, que actuellement même, c'en était fait de lui, il était empoisonné.

Il n'avait pas fini sa diatribe sans raison, qu'il plongeait un couteau dans le côté de son infortunée moitié. Aussitôt on fit mander auprès d'elle un médecin, et M. Thivierge déclara la blessure non mortelle.

Le malheureux a été arrêté.

VARIÉTÉS.

En parlant du jour de l'an, les blasés ont coutume de dire: "Allons, c'est toujours la même chose." A Paris on trouve moyen de tout rajeunir. La grande nouveauté, cette année, était la boîte aux bonbons.

Cette boîte est toute une révolution. Jadis, suivant les règles du vieux jeu, on mettait les bonbons dans une boîte de carton, de satin ou de bois sculpté; cela se mariait au passé. A présent, ce serait du dernier commun, parce que c'est devenu vulgaire. Ce qui est original et d'une très-haute distinction, c'est de faire un élégant étui avec le cachemire des Indes. Ainsi les magnifiques tissus de Chandernagor et de Delhi servent d'enveloppe aux friandises qu'on offre aux dames. Double attrait, comme vous voyez.

Ne perdez pas de vue un autre point. Une fois les bonbons mangés, la boîte-cachemire ne cesse pas d'avoir son emploi: elle devient un oreiller, un coussin ou un tabouret de duchesse.

Un autre excellent bonbon très populaire cette année, à Paris, s'appelle l'Albani.

LES MOUCHES.—Un excentrique statisticien bien connu à Paris, vient de se livrer à un singulier calcul.

Ayant réuni 3,000 mouches dans une chambre mesurant 70 pieds cubes, il saupoudra le plancher avec une livre de sucre et quatre jours après il alla voir le résultat de son expérience. Il ne restait plus qu'environ une cuillerée de sucre. De là il conclut que le sucre, se vendant à raison de 10 centins la livre, chaque mouche coûte au pays 20 centins, depuis le moment où elle voit le jour jusqu'à sa mort.

Un conseil qui peut nous servir, par un écrivain français. Or, voilà le secret de nos révolutions: tout le monde veut avoir une place, et comme il n'y a pas de places pour tout le monde, ceux qui n'en ont pas veulent remplacer ceux qui en ont, et ceux qui n'en ont plus veulent reprendre celles qu'ils avaient. Si nous élevions nos enfants dans le goût de gagner leur vie avec leurs propres talents, leur propre travail et leur propre industrie, nous serions bien près de l'idéal. Dans la république suisse, les plus gros emplois publics sont payés cinq ou six mille francs et personne ne brigue ces emplois.

Imitons la Suisse—du moins en cela,—et faisons nos enfants maçons plutôt que fonctionnaires; d'ailleurs puisque tout va lorsque le bâtiment va, plus il y aura de maçons en France, plus elle sera riche.

NOUVELLES AMÉRICAINES.

TRISTE ACCIDENT.—Le dimanche, 26 janvier au matin, Mme Louis Duhême, de Fall-River, Mass., expirait au milieu de souffrances affreuses à la suite de brûlures reçues la veille au soir dans les circonstances suivantes:

Elle était occupée à coudre près d'un poêle, ayant une lampe remplie d'huile de kérosine allumée sur une table, à l'un de ses côtés, et un enfant de dix-neuf mois reposant dans un berceau, de l'autre, lorsqu'un de ses petits enfants plus âgés, passant près de la table, la renversa accidentellement avec la lampe, qui alla se briser contre le poêle. A l'instant l'huile répandue sur le plancher jusque sous le berceau prit feu. La mère, affolée, se précipita alors vers le jeune enfant qui y reposait et pendant qu'elle l'en enleva et le porta dans une chambre voisine, la flamme se communiqua à ses vêtements et l'enveloppa presque entièrement. M. Duhême, qui durant ce temps s'était empressé d'éloigner les autres enfants, vint au secours de son épouse et se brûla terriblement les mains et les bras en éteignant les flammes qui achevaient déjà de consumer les vêtements de l'infortunée dont les brûlures étaient si graves, qu'elle en mourut au bout de quatre heures.

Cette pauvre victime du dévouement maternel laisse quatre jeunes orphelins, dont le plus âgé n'a que huit ans.

Cet accident encore, entre mille autres semblables, est un avertissement de la prudence que nécessite l'usage de l'huile de kérosine si inflammable.

MARLBOROUGH, Mass.—Le magnifique bloc de M. Louis Richard, à Marlborough, Mass., coin des rues Broad et Lincoln, est devenu la proie des flammes, le 4 janvier. Le feu se déclara dans les mansardes vers 8 heures du soir et dura environ trois heures, consumant successivement les quatre étages jusqu'à ras terre. Pertes: \$15,000, dont \$11,000 couvertes par les assurances.

Il est certain que si les pompiers n'avaient point manqué d'eau, ils auraient pu maîtriser l'incendie.

Les Canadiens de Marlborough devraient faire construire des réservoirs dans la partie ouest de ce village, où ils possèdent nombre de maisons, car il n'est pas prudent de rester, tels qu'ils l'ont été jusqu'à présent, exposés à voir chaque petit incendie qui éclate, menacer d'envelopper tout leur quartier, faute d'eau.

EN FUMANT.

Miss Amy R... de l'Iowa, pèse 352 livres. Aucun homme n'ose la marier par crainte de la *Big Amy*!!

Deux descriptions poétiques, qui méritent d'être connues. Un poète de Chicago, dans une apostrophe à l'Océan, s'écrie: O! humidité prodigieuse!!

Un autre favori des muses décrit ainsi les lèvres de la femme. Portique gluant du lard et des pommes de terres. Ces deux génies politiques sont américains.

Voici un nouveau genre d'obituaire, que je trouve dans un journal de l'Ouest.

Jacob Bumgarder a regardé dans le canon de son fusil pour voir s'il était chargé. Il l'était. Funérailles dimanche prochain.

Une vieille dame à sa petite fille: Ne joue plus avec les petits garçons, petite, tu as sept ans maintenant.

La petite fille.—Mais, grande mère, plus je vieillis, plus j'aime les petits garçons.

On dit que la terre rapetisse si rapidement que dans 2,000,000,000 d'années, il n'en restera plus une seule parcelle. Faibles mortels! tremblez.

Un amoureux, après plusieurs visites, risque la demande; la jeune fille lui dit, d'un ton affecté: Vous m'effrayez, monsieur. Le pauvre jeune homme ne désirant plus se rendre désagréable, continue ses visites, mais sans répéter sa demande à la grande surprise de la coquette, qui lui dit à son tour: Ne vous gênez pas, cher, effroyez-moi encore.

Un nommé Tenney, de Chicago, signe son nom de cette manière économique, Xey.

Les femmes n'ont de secret inviolable que pour leurs propres écarts.

Dire à une femme qu'elle est vieille, c'est de tous les crimes le moins digne de pardon.

Une femme doit être moins vive que touchante, plus instruite que savante, pénétrante sans fausseté, plus intéressante que belle.

COURTES-HOUSES.

OTTAWA, ONTARIO, NOV. 25 1871.

Mon cher Monsieur:—Nous avons beaucoup de plaisir à vous informer d'une grande demande qu'on nous fait pour votre sirop composé d'Hypophosphite, et nous entendons d'excellents rapports de ceux qui en font usage. Quelques-uns de nos médecins qui connaissent la valeur de ses propriétés, le considèrent une médecine des plus sûres; ainsi il devient rapidement aussi populaire dans cette partie de la puissance que parmi vos concitoyens. Vous souhaitant plein succès, nous sommes très-respectueusement,

A. CHRISTIE & C^{ie}, chimistes.

A. M. JAMES I. FELLOWS, St. Jean, N.B.

Les annonces de naissance, mariage ou décès seront publiées dans ce journal à raison d'un écu chaque.

NAISSANCES.

Le 28 courant, à St. Benoit, P.Q., à la résidence de Dame veuve Girouard, sa mère, la Dame de C. O. Dacier, une fille.

MARIAGE.

Le 6 janvier, à Millbury, Mass., par le Rév. Messire Doherty, M. Cha. Cusson, à Dlle Marie Carrière.

LES
CHEVALIERS DU POIGNARD

ROMAN ÉMOUVANT PAR XAVIER DE MONTÉPIN.

Deuxième Partie. — Les Amours du Chevalier.

(Suite.)

IV. — LA CLÉF DE LA SALLE BASSE.

Après avoir frappé le major, Denis Poulaillet resta pendant quelques secondes étonné et comme épouvanté de ce qu'il venait de faire. Une terreur superstitieuse s'empara de lui.

Il lui semblait que des flambeaux vengeurs allaient s'allumer dans les ténèbres pour dévoiler son nouveau crime. Il lui sembla que des voix mystérieuses allaient troubler le silence de cette nuit sombre pour lui crier : — Assassin ! assassin ! Un frisson pareil à ce souffle dont parle l'Écriture passa sur la face pâle du meurtrier. Ses cheveux se hérissèrent sous son bonnet de laine, et il promena autour de lui un regard effaré. Mais aucun bruit ne troubla le silence. Les ténèbres restèrent insoudables, et le fleuve, noir comme de l'encre, continua à couler entre ses berges escarpées, avec un clapotement monotone, entraînant dans sa course le cadavre sanglant du major.

L'esprit de notre héros n'était point de ceux sur lesquels une vague terreur peut avoir longtemps prise.

Denis passa la main sur son front, secoua machinalement les épaules, et reprit d'un pas rapide et résolu le chemin de l'auberge du Faucon blanc.

En moins de deux minutes, il arrivait auprès de l'écurie où se trouvaient les hommes de la bande.

La porte de cette écurie était entr'ouverte. Denis appela successivement, d'une voix très-basse, Roncevaux et Hermann. Les deux bandits sortirent aussitôt.

Denis les emmena à cent pas de l'hôtellerie et leur dit :

— Le moment est arrivé.

— Nous sommes prêts, — répliqua Roncevaux.

— Le major m'a chargé de vous demander quel est votre avis relativement au plan d'attaque, — poursuivit le lieutenant. — Pensez-vous que nous devons laisser dormir le juif tranquille pour ne nous occuper que de la barque, ou devons-nous, au contraire, nous assurer de Van Goët avant tout ?

— Mon avis est de prendre ce dernier parti, — dit Roncevaux.

— Et le vôtre, Hermann ?

— Je pense de même, mon lieutenant.

— Et sur quoi fondez-vous votre opinion ?

— Sur ce fait bien simple, que si nous ne parvenons pas tout d'abord à nous emparer de la barque sans donner l'alarme, si en un mot, un seul coup de feu est tiré de part ou d'autre, nous aurons sur les bras le juif, ses laquais, ses rameurs, sans compter maître Otto Gutter et sa valetaille, qui nous feront passer à eux tout un fort vilain quart d'heure ; tandis que si, tout d'abord, nous y avons mis bon ordre, nous n'aurons plus affaire qu'aux rameurs et aux laquais de la barque, dont, je crois, nous viendrons facilement à bout....

— Parfaitement raisonné, Roncevaux.

— Vous trouvez, lieutenant ?

— Sans doute. Votre opinion est de tous points conforme à la mienne.

— Est-ce aussi celle du major ?

— Oui.

— Alors, il est probable que nous avons raison, puisque nous sommes tous d'accord.

— Cela est probable, en effet. Rejoignons notre monde.

— Lieutenant, où donc est le major ?

— Je l'ai laissé il n'y a qu'un instant, sur le bord du Rhin, en vue de la barque ; il va venir nous retrouver, — répliqua Denis du ton le plus naturel et le plus indifférent.

Les trois hommes se mirent en marche, et chemin faisant, Denis demanda : — Savez-vous comment le juif et sa suite se sont distribués les logements à l'intérieur de l'hôtellerie ?

— Oui, — répondit Roncevaux, — je le sais. J'ai passé toute la soirée à faire bavarder un valet.

— A merveille !....

— Van Goët couche au premier étage dans une grande chambre qui fait face à l'escalier. Ses deux commis occupent une pièce contiguë à celle-là. Les rameurs et les laquais qui ne se trouvent point dans la barque se sont installés au rez-de-chaussée, à droite. Otto Gutter a conservé sa chambre habituelle, qui touche aux cuisines. Les marmitons et les servantes logent sous les toits.

Denis hocha la tête d'un air soucieux.

— Que le diable, mon protecteur, m'emporte ! — murmura-t-il entre ses dents, — si nous retirons de cette expédition autre chose que des coups d'épée dans les reins et des balles de mousquet dans la tête !....

— Vous voyez les choses en noir, lieutenant, — dit Roncevaux qui avait entendu cet aparté.

— Ma foi, — répliqua Denis, — il est vraisemblable, vous en conviendrez, que ce juif coussu d'or a fermé sa porte en dedans, et j'avoue que je ne vois pas trop comment nous ferons pour l'enfoncer, cette porte, sans avoir sur le dos une vingtaine de gaillards plus ou moins déterminés qui nous attaqueront par derrière.

Roncevaux se mit à rire d'un rire silencieux, assez semblable à celui de Bas de Cuir dans les romans de Cooper.

Ce rire n'échappa point à Denis.

— Voyons, — dit-il, — s'il y a dans tout ceci quelque chose que je ne sache pas et qui rende la position meilleure que je ne le croyais, parlez vite, Roncevaux....

— Il y a, mon lieutenant, que la porte du juif ne sera point fermée....

— Vous croyez ?

— J'en suis sûr.

— Et comment cela ?

— J'y ai pourvu, lieutenant.

— De quelle façon ?

— Comme je me doutais bien que Van Goët occuperait la pièce qu'Otto Gutter appelle la chambre d'honneur, j'ai trouvé moyen de m'introduire dans cette pièce pendant la journée : j'ai enlevé les vis, les écrous et les boulons de la serrure et des verrous, et j'ai remplacé le tout par de la cire colorée avec de la rouille. Verrous et serrures tiennent donc juste assez pour qu'on ne s'aperçoive rien, mais ils tomberont en dedans au moindre coup d'épaule donné sur la porte depuis le dehors.

— Vous êtes un garçon d'esprit et de ressource, Roncevaux, — dit notre héros, enchanté de ce qu'il venait d'apprendre. — Je vous donne ma parole d'honneur que, le lendemain du jour où je serai capitaine, vous serez lieutenant !....

— Amen ! — répliqua le bandit. — Sans vouloir de mal au major, je souhaite que ce jour arrive bientôt.

— Il est arrivé.... — murmura Denis, mais assez bas pour qu'il fût impossible de l'entendre.

Cependant, les trois bandits étaient revenus auprès de l'écurie, dans laquelle ils entrèrent, en ayant soin de refermer la porte sur eux.

Denis Poulaillet donna l'ordre d'allumer une lanterne sourde que les bandits avaient emportée de l'alkenhorst.

A la lueur de cette lanterne, les chevaux furent bridés, et on leur enveloppa soigneusement les sabots avec des chiffons de laine afin qu'ils pussent marcher sans faire aucun bruit. Ces précautions prises, on ferma l'âme de la lanterne, on ouvrit la porte, on fit sortir les chevaux de l'écurie, et on les conduisit à trois ou quatre cents pas de l'hôtellerie, dans un champ où on les attacha derrière une haie de clôture.

Denis avait jugé indispensable de prendre cette mesure, pour le cas où une promptie fuite deviendrait nécessaire.

Ceci fait, et après avoir passé la revue des armes et s'être assuré que les poignards ne tenaient point aux fourreaux et que les pistolets étaient convenablement amorcés, le lieutenant ramena ses hommes auprès de l'hôtellerie.

— Mais où diable est donc notre capitaine ? — demandait de temps en temps l'un des bandits en voyant que le major ne paraissait point pendant tous ces préparatifs.

Et Denis ne manqua pas de répondre : — Soyez tranquilles, il fait le guet sur le bord du fleuve ; il va venir....

Nous avons dit plus haut que l'hôtellerie du Faucon blanc avait deux portes principales : l'une sur la rue, l'autre sur cette petite terrasse qui dominait le Rhin et en face de laquelle la barque était amarrée. Il y avait, en outre, plusieurs fenêtres, pourvues de solides contrevents qu'on avait la précaution de fermer chaque soir.

Les bandits, avec de fortes vis et de longs clous hâillés dont ils étaient munis, assujettirent les contrevents d'une façon assez solide pour qu'il fût impossible de les ouvrir depuis l'intérieur afin de s'élaner par la fenêtre. Ils condamnèrent de la même façon l'issue qui donnait vers le fleuve.

Tout ceci eut lieu sans occasionner le moindre bruit, et, par conséquent, sans donner l'éveil à qui que ce fut.

Restait à trouver un moyen de s'introduire dans la maison.

La porte d'entrée était solidement fermée et verrouillée ; et, à en juger par l'énormité de sa serrure, ce serait une entreprise folle que de chercher à l'ouvrir avec effraction, sans un appareil compliqué et surtout bruyant de pincettes, de tenailles et de leviers.

Un véritable découragement commençait à s'emparer de la troupe. Soudain Denis eut une idée.

— La salle basse dans laquelle Otto Gutter a fait placer nos ballots de marchandises doit communiquer dans l'intérieur de l'hôtellerie.... — fit-il.

— Oui, — dit Roncevaux. — Justement, il me semble qu'en transportant les ballots, j'ai vu dans le fond de cette salle un escalier de quelques marches qui communiquait à une petite porte....

— Très-bien, répliqua Denis, où est la clef ?

— La clef ? répondit Hermann.

— Oui.

— Elle est dans la poche du major.

— Eh bien, — fit Roncevaux, — il n'y a qu'à aller la lui demander....

Malgré lui, Denis frissonna.

La pensée que l'homme de qui on parlait n'était plus en ce moment, qu'un cadavre que charriaient les eaux noires du fleuve, évoquait soudainement un fantôme en sa présence. Mais il se remit aussitôt.

— Roncevaux, — dit-il, — allez chercher le major, demandez-lui cette clef, et prévenez-le que nous voici prêts à agir.... Roncevaux s'éloigna. Pendant son absence, le silence le plus profond régna entre les bandits.

Roncevaux revint au bout de quelques minutes.

— Eh bien ! — lui demanda Denis, — cette clef ?

V. — L'ATTAQUE.

— Impossible de trouver le major, — répondit Roncevaux à la question de Denis.

— Comment ! impossible !....

— Oui, lieutenant, j'ai fait deux ou trois cents pas sur les bords du Rhin, j'ai regardé derrière tous les arbres et derrière tous les buissons, je n'ai vu personne. Vous comprenez que je n'ai point osé appeler....

— Voilà qui est singulier !.... répliqua Denis, — enfin, puisque le major est introuvable, nous nous passerons de lui....

— Mais la clef ?....

— Nous allons tâcher d'y suppléer.... répliqua Denis.

Les bandits s'approchèrent de la petite porte qui ouvrait dans la salle basse.

Un faible rayon lumineux de la lanterne fut dirigé sur la serrure de cette porte, puis, à l'aide d'un instrument en fer recourbé dont on avait eu soin de se munir, on la crocheta sans trop de peine. Elle céda presque aussitôt, et Denis et ses cinq compagnons se trouvèrent dans la pièce étroite et voûtée où les ballots avaient été enfermés.

Au fond de cette pièce il y avait, en effet, un escalier de quelques marches, conduisant à une porte intérieure qui n'était fermée que par un verrou placé du côté des bandits.

Cette issue donnait accès dans le corridor situé entre les cuisines et les autres chambres du rez-de-chaussée.

Denis fit un geste de triomphe en se voyant ainsi dans la place.

— Roncevaux, — dit-il à voix basse, — ouvrez la porte de la rue, afin qu'il nous soit facile de faire une promptie retraite en cas de besoin....

Roncevaux obéit.

Denis fit ensuite tourner les clefs qui se trouvaient sur toutes les serrures du corridor, de façon à enfermer Otto Gutter d'un côté, et, de l'autre, les quatre rameurs et les deux laquais. Ces précautions prises, il laissa Hermann dans le corridor, prêt à donner l'alerte en cas de surprise, et, à la tête de ses quatre autres compagnons, il s'engagea avec beaucoup de précaution dans l'escalier qui conduisait au premier étage.

— Voilà la chambre du juif, — dit Roncevaux en s'arrêtant.

— Bien, — répliqua Denis, — donnez-moi la lanterne.

— La voici.

Le lieutenant démasqua complètement la lumière ; puis reprit : — Maintenant suivez-moi ; faites main basse sur le juif et ses commis s'ils résistent ; mais ne vous servez de vos pistolets qu'à la dernière extrémité.... Par-dessus toute chose, évitons de donner l'alarme.

Les bandits exprimèrent par un signe qu'ils comprenaient toute l'importance de cette déclaration.

— Encore une question, — murmura Denis ; — Roncevaux, de quel côté est le lit ?

— A gauche, lieutenant, et la porte qui donne dans la chambre des commis est au fond, à droite.

— Que deux d'entre vous, Fritz et Lutsman, se précipitent dans cette dernière pièce, aussitôt que je serai aux prises avec Van Goët, qu'ils s'emparent des deux hommes et qu'ils les bâillonnent.

— Oui, lieutenant.

Les dernières paroles que nous venons de rapporter avaient été échangées d'une voix sourde et étouffée, à deux pas de la chambre de Van Goët.

Denis appuya son épaule contre la porte et donna un coup violent.

Nous savons déjà que, dans la journée, Roncevaux avait remplacé avec de la cire les vis et les écrous des verrous et de la serrure.

Les uns et les autres n'opposèrent donc aucune résistance sérieuse, et les bandits firent irruption dans la chambre.

Van Goët dormait, mais d'un sommeil léger, comme l'est celui de la plupart des gens qui conservent habituellement chez eux des valeurs immenses.

Au premier bruit, il se réveilla, se dressa sur son séant, et il regarda avec des yeux effarés du côté d'où venait ce bruit. Qu'on juge de sa surprise et de sa terreur lorsqu'il vit cinq hommes, ou plutôt cinq démons armés jusqu'aux dents, et qui, le poignard levé, se précipitaient vers lui.

Du premier coup d'œil Denis avait aperçu sur la table de nuit, auprès du lit, la petite cassette qui semblait si lourde et le portefeuille de cuir noir. A côté, se trouvaient un grand stylet asiatique, du plus beau travail, et une paire de pistolets magnifiquement montés en or.

Par un mouvement aussi rapide que la pensée, Van Goët saisit ces pistolets, les dirigea vers Denis qui marchait en tête, et fit feu des deux coups en criant : — A moi !.... à moi !.... au secours !....

Dans sa précipitation à faire feu, le juif n'avait visé qu'à peine. Cependant l'une de ces balles ne passa qu'à quelques lignes du front du lieutenant et l'autre lui effleura l'épaule, lui faisant une blessure sans gravité.

Mais Denis, qui s'était senti touché, éprouvait une douleur assez vive, et surtout une violente colère.

Il se précipita sur Van Goët, et avant que ce dernier eût eu le temps de lâcher ses pisto-

lets déchargés et de saisir son stylet, il le frappa de deux coups de poignard qui l'étendirent sur le lit sans connaissance et baigné dans son sang.

Puis, s'emparant de la cassette et du portefeuille, il cria à ses hommes : — Il n'y a plus rien à faire ici !.... courons à la barque.

Les quelques secondes pendant lesquelles s'était accompli ce qui précède avaient suffi à Fritz et à Lustmann pour s'emparer des deux commis, les garrotter et les bâillonner.

— Que faut-il en faire, lieutenant ? — demanda Fritz.

— Laissez-les où ils sont, — répliqua vivement Denis, — et venez.... il n'y a pas un instant à perdre !....

Les cinq hommes s'élançèrent dans le corridor, descendirent l'escalier et retrouvèrent Hermann au rez-de-chaussée.

Les laquais et les rameurs, enfermés dans leurs chambres et éveillés par les coups de feu, commençaient à s'agiter, à appeler à l'aide et à faire mine d'enfoncer les portes.

Au moment où Denis venait de quitter la chambre du juif avec ses dignes acolytes, Van Goët, dont les blessures, quoique profondes, n'étaient pas mortelles, avait trouvé la force de se soulever de son lit et de se traîner jusqu'à la fenêtre qui donnait sur le Rhin, d'ouvrir cette fenêtre, et là, à demi étendu sur le sol et se soutenant d'une main aux balustrades du balcon, il criait d'une voix éteinte, et cependant distincte encore : — On assassine ici !.... Au secours !.... au secours !

Les laquais et les rameurs, restés en faction sur le bateau, entendirent ces cris, reconnurent la voix de leur maître, et ils s'apprêtèrent à accourir à terre, quand la petite troupe des chevaliers du poignard déboucha derrière la maison et s'approcha impétueusement de la barque, dans des intentions évidemment hostiles.

Rameurs et laquais le comprirent si bien, qu'au lieu de s'élaner sur la rive, ainsi qu'ils en avaient le projet d'abord, ils coupèrent en toute hâte les amarres, et, d'un vigoureux coup de gaffe, mirent au moins vingt pieds d'intervalle entre le bateau et la rive.

En même temps, les laquais avaient armé leurs mousquets, et ils faisaient sur les assaillants une décharge qui n'atteignit personne. Les bandits ripostèrent avec leurs pistolets, et deux des laquais, frappés mortellement, roulaient de la barque dans le fleuve.

Mais c'était de la poudre brûlée et du sang versé inutilement. Denis et ses hommes comprenaient bien qu'il fallait se contenter de la prise de la cassette et du portefeuille, sans chercher à pousser plus avant une entreprise désormais sans résultats possibles. Pour entreprendre de poursuivre la grande barque qui s'éloignait rapidement, il aurait fallu avoir à sa disposition des ailes, ou tout au moins des canots, et nous savons que les bandits n'avaient ni l'un ni l'autre.

D'ailleurs, les décharges successives venaient bien certainement de donner l'alarme à une grande distance, et, sans aucun doute, d'ici à fort peu d'instants, toutes les populations avoisinantes allaient accourir.

— Rejoignons les chevaux ! — cria Denis, qui portait toujours la cassette et le portefeuille et ne voulait les confier à personne avant d'en avoir vérifié le contenu.

Au bout de cinq minutes, tout le monde était en selle.

Fritz, seul, tenait en main un cheval qui n'avait pas de cavalier.

— Ah ! — murmura Denis avec l'apparence de la surprise, — le major manque donc toujours ?....

— A ce qu'il paraît, — répliqua Roncevaux.

— Nous ne pouvons partir sans lui, — reprit Denis.

— Comment donc faire ? — demanda Roncevaux.

— Il faut l'attendre.

— L'attendre !.... mais, lieutenant, dans un quart d'heure il ne fera pas bon pour nous ici, savez-vous ?....

— Je ne le sais que trop, pardieu !.... mais je sais aussi que de bons soldats n'abandonnent jamais leur capitaine....

— Sans doute, mais si c'est leur capitaine qui les abandonne ?....

— Oh ! alors, c'est différent....

Roncevaux fit une sorte de porte-voix avec ses deux mains.

— Major !.... cria-t-il d'une voix retentissante comme le tonnerre, — hé ! major !....

L'écho de la nuit répéta cet appel que le bandit recommença trois fois.

Mais aucune voix humaine ne répondit : — Me voici !....

— Vous voyez, lieutenant, — dit alors Roncevaux, — si le major était à une distance raisonnable, il entendrait certainement ma voix.... donc, ce n'est pas nous qui l'abandonnons, c'est lui qui se sépare de nous....

Denis hocha la tête d'un air peu convaincu de la parfaite justesse de ce raisonnement.

Roncevaux reprit : — Tenez, lieutenant, voulez-vous que je vous dise mon idée ?....

— Oui.

— Eh bien, je crois que le major, en continuant sa promenade sur le bord de l'eau, après que vous l'avez eu quitté, aura fait quelque faux pas et sera tombé dans le Rhin.... Bref, je parierais cent contre un qu'il est, en ce moment, parfaitement noyé.... Qu'en pensez-vous, lieutenant ?....

Denis tressaillit malgré lui.

(A continuer.)

CHOSSES ET AUTRES.

UN PROCÈS DIFFICILE A JUGER.—Voici un procès dans lequel la sagesse de Salomon serait assez nécessaire au juge qui va rendre son jugement. La cour a été instruite à Rocroy, Ardennes. Le jugement sera rendu dans quelques jours. Voici les faits:—

En Octobre 1870, quelques francs-tireurs tuèrent un soldat Prussien près du village de Vaux. Le lendemain, quelques centaines de Prussiens s'emparèrent du village, firent prisonniers les 28 hommes qui s'y trouvaient, les enfermèrent dans l'église et leurs déclarèrent qu'il leur fallait le sang de trois d'entre eux pour venger leur compagnon.

Les malheureux prisonniers demeurèrent trois jours et trois nuits dans cette église, exposés à toutes les horreurs de la soif et de la faim. Au bout de ce temps, ils se tirèrent au sort, et trois infortunés furent impitoyablement massacrés par les Prussiens.

Maintenant, les veuves de ces trois victimes demandent une indemnité. A qui doivent-elles s'adresser et peuvent-elles l'obtenir? C'est là la question.

Bien des gens pensent qu'elles auraient dû tenter leur action contre le gouvernement français; mais ces trois femmes ont cru devoir poursuivre les 25 survivants.

Un Canadien malade depuis longtemps, aux Etats-Unis, de la consommation, descendait dans sa paroisse native, la Baie du Febvre, en compagnie d'un de ses frères, demeurant aussi aux Etats-Unis. Il désirait mourir avec les siens. Mais l'homme propose et Dieu dispose, dit le proverbe. Ce plaisir devait lui être refusé. Arrivé à Richmond, le malade sentit ses forces l'abandonner, en même temps que l'usage de la parole.

Il ne continua pas moins son voyage, sous les soins de son frère. Mais arrivé à la Station d'Arthabaska, il peine l'avait-on entré dans l'hôtel Boisclair, qu'il succomba. Le coroner s'y rendit et tint l'enquête.—Union des Cantons de l'Est.

Un curieux accident est arrivé hier matin au Bureau de Poste des Trois-Rivières.

M. Gauthier, un des employés, était à préparer l'expédition des lettres et frappait les lettres au timbre du Bureau, quand tout à coup, en appliquant le timbre à une lettre adressée à M. X., il se produisit une explosion qui mit l'enveloppe en pièces, et communiqua le feu à la lettre qu'elle contenait.

M. Gauthier en fut quitte pour la surprise et quelques traces de poudre à la main et dans la figure. Ce qui restait de l'enveloppe et de la lettre a été recueilli et pourra servir à découvrir l'auteur de cette prouesse. Il faut avouer que l'idée de mettre du fulminate sous une enveloppe pour enflammer les Maitres de Poste, ou mettre le feu aux malles, a quelque chose de raffiné.

Des recherches seront naturellement faites pour découvrir le plaisant qui a voulu s'amuser par ce mauvais tour.

Nous avons eu lundi soir, un incendie qui a menacé d'être très considérable. Vers sept heures le feu s'était déclaré dans la boutique de M. Alexander McKelvie, et un instant après tout l'intérieur était en flammes.

Malgré toute l'activité des sapeurs, des pompiers et d'un grand nombre de citoyens qui rivalisaient de zèle pour limiter l'incendie, les flammes se communiquèrent à la maison de M. McKelvie qui touchait la boutique, et la réduisirent en cendres.

L'établissement de la moulerie et des machines à vapeur qui touchait pour ainsi dire le foyer de l'incendie, fut préservé, grâce à des efforts inouïs. Les pertes sont lourdes et seulement couvertes à moitié par les assurances.

M. McKelvie ne s'est pas laissé abattre par ce fâcheux accident, et il a commencé immédiatement à rebâtir.—Journal des Trois-Rivières.

M. Weed a présenté, ces jours derniers, une résolution dans la législature de l'état de New-York, à Albany, pour la construction d'un canal pour les gros vaisseaux, entre la rivière Hudson et le lac Champlain. Cette résolution pourroit aussi à l'amélioration de la Rivière Hudson. Au moyen de ce canal, des bâtiments de 1,000 tonneaux pourroit passer du lac Champlain, dans la rivière Hudson, et les steamers de 1,000 tonneaux, venant de Duluth, Milwaukee, Chicago et des grands lacs, pourroient se rendre aux cités de Troy, d'Albany et de New-York, sans transbordement.

TABLEAU DES PERES DU CONCILE ŒCUMÉNIQUE DU VATICAN.—M. Desmarais, artiste photographe, vient de mettre en vente à ses ateliers, Quarré Chabouillet, en cette ville, ce Tableau qui contient une collection complète et authentique de tous les vénérables Prélats qui ont assisté au dernier Concile Œcumenique. Cette collection qui comprend 731 portraits rendus avec fidélité et une perfection étonnante, est en deux tableaux. Prix des deux, \$5.00.

M. Desmarais a encore quelques exemplaires du tableau contenant les photographies de tous les membres du clergé catholique du diocèse de Montréal. Prix \$3.00. Ces deux collections précieuses devraient se trouver dans toutes les familles catholiques du pays.

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE MONTRÉAL, CHAM-BLY & SOREL.

AVIS.

L'ASSEMBLÉE ANNUELLE générale des Actionnaires de la Compagnie du chemin de fer de Montréal, Chambly & Sorel, sera tenue au bureau de la Compagnie, dans la cité de Montréal, au No. 3-6, rue Notre-Dame, le 8me jour de Mars prochain, à une heure de l'après-midi, afin de procéder à l'élection des directeurs de la Compagnie pour l'année courante. Sorel, 25 janvier 1873.

CHARLES GILL, Secrétaire.

Compagnie pour les Pianos, de New-York et Boston.

432, RUE NOTRE-DAME, MONTRÉAL, SEULS AGENTS pour les Pianos célèbres de HALLEL, DAVIS & CIE., Boston E.-U.; les pianos de W. H. JEWETT & CIE., Boston, E.-U.; les orgues de chapelle et de salon de GEO. WOOD & CIE., Boston, E. U.; et les pianos bien connus de WEBER & CIE., garantis pour cinq ans. THOMAS A. HAINES, gérant.

Assortiment sp. le plus de Pianos et Orgues. Pianos à louer. Pianos échangés. Orgues à louer. Réparations faites convenablement. Pianos venus par versements. Pianos vendus avec termes faciles. Rappelez-vous l'endroit, 432, RUE NOTRE-DAME, porte voisine de la "Maison des Récollets." Les instruments à meilleur marché dans Montréal. 3-44z

O. DESMARAIS, PHOTOGRAPHE. Coin des rues Croix et St. Laurent. MONTRÉAL.

On prend des photographies de toutes grandeurs. Photographies encadrées à bon marché. 3-25m

MENERLY & KIMBERLY, Fondateurs de Cloches, TROY, N. Y.

MANUFACTURENT une qualité supérieure de CLOCHES D'ÉGLISE et autres Cloches. Ils donnent une attention toute spéciale aux CLOCHES D'ÉGLISE. Des catalogues illustrés, avec d'amples détails, ensemble avec des cloches de toute grandeur, fournis par FAIRBANKS & CO. 403, RUE ST. PAUL, Montréal. 3-45m

J. D. NORMANDIN, RELIEUR, REGLER ET MANUFACTUREUR DE LIVRES BLANCS.

Les abonnés de "L'Opinion Publique" ont une bonne occasion de faire relier leur journal à bon marché.

PORTE VOISINE DU No. 57 RUE ST. GABRIEL, MONTRÉAL. 3-49zf

USINES A METAUX DE LA PUISSANCE. (Établies en 1828.) CHARLES GARTH & CIE.

MANUFACTURIERS ET IMPORTATEURS De Cuivre à l'usage des plombiers, ingénieurs à ouvriers, d'appareils à vapeur et à gaz, usines à cuivre et à fer, etc., etc. Toutes sortes d'ouvrages pour Raffineries de sucre, distilleries, brasseries, appareils à gaz et à eau. On entreprend aussi le chauffage des bâtiments publics et privés, les conservatoires, les serres, etc., par le moyen de la vapeur ou de l'air chaud. Bureau et Manufacture No. 536 à 542, RUE CRAIG, MONTRÉAL, 77 Rue St. Jacques. 3-22zf

CHARLES GARTH, JAMES MARTINSON, H. W. GARTH. 3-22zf

\$50,000 VALANT CONSTANT EN HARDWARE FAITES. DRAPS, "TWEEDS," CASIMIRES, CHAPEAUX, MERCERIES, &c., &c., &c. Habillements faits à ordre, aux prix les plus réduits et avec promptitude. Une visite est sollicitée. R. DEZIEL, 131, Rue St. Joseph. 3-22zf

D. GERVAIS & Cie., CARROSSIERS. 69—RUE ST. BONAVENTURE, MONTRÉAL.—69

ONT remporté les CINQ premiers prix à la dernière Exposition Provinciale tenue à Montréal. Le carrosse présenté par les citoyens du Village St. Henri, à St. Grandeur Mgr. de Montréal, à l'occasion de ses noces d'or, le plus beau, sans contredit, de toute l'Amérique—a été fabriqué par eux. Les plus magnifiques carrosses de Montréal sortent de leurs ateliers. Ils ont actuellement en magasin toutes sortes de voitures d'été et d'hiver, dont le style et le fini artistiques ne sauraient être surpassés. 3-46f

SIROP DE GOMME D'ÉPINETTE ROUGE DE GRAY.

LES effets de la Gomme d'Épinette Rouge dans les maladies des Pouxons et de Gorge, tel que la Toux, le Rhume, l'Asthme, la Bronchite, etc., sont vraiment étonnants. Dans cette préparation, toutes les excellentes propriétés de la Gomme y sont soigneusement gardées. Prix: 25 centimes par bouteille. A vendre chez tous les principaux pharmaciens du Canada. En gros et détail chez le préparateur HENRY R. GRAY, PHARMACIEN, 144 Rue St. Laurent, MONTRÉAL. 3-25zf (Établi en 1859.)

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1855.

MÉDAILLE DE 1ÈRE CLASSE, ALFRED LABARRAQUE & C^{ie}.

QUINIUM LABARRAQUE

Approuvé par l'Académie Impériale de Médecine à Paris.

Le Quinium Labarraque est un vin éminemment tonique et fébrifuge destiné à remplacer toutes les autres préparations de quinquina.

Les vins de quinquina ordinairement employés en médecine se préparent avec des écorces de quinquina dont la richesse en principes actifs est extrêmement variable; de plus en raison de leur mode de préparation, ces vins ne contiennent que des traces de principes actifs.

Le Quinium Labarraque approuvé par l'Académie de médecine, constitue au contraire, un médicament de composition déterminée, riche en principes actifs, sur lequel les médecins et les malades peuvent toujours compter.

AGENTS SPECIAUX POUR LE CANADA:

DEVINS & BOLTON.—FABRE & GRAVEL, Montréal. Ed. GIROUX, Québec.

GOUDRON DE GUYOT.

Liqueur Concentrée et Titree.

M. Guyot est parvenu à enlever au goudron son acreté et son amertume insupportables et à le rendre très soluble. Mettant à profit cette heureuse découverte, il prépare une liqueur concentrée de goudron, qui, sous un petit volume, contient une grande proportion de principes actifs.

Le Goudron de Guyot a donc tous les avantages de l'eau de goudron ordinaire, sans en avoir les inconvénients. Il suffit d'en verser une cuillerée à café dans un verre d'eau

pour obtenir à l'instant un verre d'excellente eau de goudron sans goût désagréable. Chacun peut ainsi préparer soi-même son eau de goudron au moment du besoin, ce qui offre économie de temps, facilité de transport et évite le manquement si désagréable du goudron.

Le Goudron de Guyot est employé avec le plus grand succès dans les maladies suivantes:

EN BOISSON:—Une cuillerée à café pour un verre d'eau, ou deux cuillerées à bouche par bouteille.

BRONCHITES, CATARRHE DE LA VESSIE, RHUMES, TOUX OPINIÂTRE, IRRITATION DE POITRINE, COQUELUCHE.

EN LOTIONS:—Liqueur pure ou détrempée d'un peu d'eau.

AFFECTIONS DE LA PEAU, DEMANGEAISONS, MALADIES DU CUIR CHEVELU.

EN INJECTIONS:—Une partie de liqueur et quatre d'eau.—Efficacité toute spéciale.

ÉCOULEMENTS ANCIENS OU RÉCENTS, CATARRHE DE LA VESSIE.

Le Goudron de Guyot a été expérimenté avec un véritable succès dans les principaux hôpitaux de France, de Belgique et d'Espagne. Il a été reconnu que, par les temps chauds, il constitue la boisson la plus hygiénique, et surtout pendant les temps d'épidémie.—Une instruction accompagne chaque flacon.

PRIX DU FLACON: 2 FRANCS.

AGENTS SPECIAUX POUR LE CANADA: DEVINS & BOLTON.—FABRE & GRAVEL, Montréal—Ed. GIROUX, Québec.

CHARBON DE BELLOC.

Approuvé par l'Académie Impériale de Médecine le 27 Décembre, 1849.

C'est surtout à ses propriétés éminemment absorbantes, que le Charbon de Belloc doit sa grande efficacité. Il est spécialement recommandé contre les affections suivantes:

CASTRALGIES, DYSPÉPSIE, PYROSIS, AIGREURS, DIGESTIONS DIFFICILES, GRAMPES D'ESTOMAC, CONSTIPATION, COLIQUES, DIARRHÉE, DYSENTERIE, CHOLÉRIQUE.

MODE D'EMPLOI.—Le Charbon de Belloc se prend avant ou après chaque repas, sous forme de Poudre ou sous forme de PASTILLES. Le plus souvent, le bien-être se fait sentir dès les premières doses. Une instruction détaillée accompagne chaque flacon de poudre et chaque boîte de pastilles.

PRIX DU FLACON: 2 FRANCS. PRIX DE LA BOITE: 1 FRANCO 50.

AGENTS SPECIAUX POUR LE CANADA: DEVINS & BOLTON.—FABRE & GRAVEL, Montréal—Ed. GIROUX, Québec. 3-14zf

ETEIGNOIR D'INCENDIE



"TOUT A FAIT LA MEILLEURE PROTECTION CONTRE LE FEU."

Les chemins de fer, Les bateaux-à-vapeur, Hôtels, Les Mines, les Asiles, Les Départements du Feu, etc. Faites demander "Its Record." F. W. FARWELL, Secrétaire, 407, BROADWAY, N.-Y.

NATRO-KALI

EXTRAIT DE SAVON DE GOULDEN.

IREZ partie de la Graisse de rebut et faites vous-même votre Savon. Le meilleur Savon de famille qu'il y ait. Il n'y a pas de substance saponifiée, lessive ou potasse d'une force et d'une pureté aussi concentrée que le NATRO-KALI ou EXTRAIT DE SAVON. Une livre de cet Extrait peut faire environ quinze livres de très-bon savon dur. Il fait du savon dur, du savon mou, du savon jaune, du savon de toilette, etc.

POUR DIVERSES FINES. Faites dissoudre dans un gallon d'eau une livre d'EXTRAIT DE SAVON et servez-vous-en comme ci-après: pour nettoyer les Machines, une boîte d'une livre dans un gallon d'eau; pour nettoyer la Vaiselle, Plats, etc., une chopine dans un gallon d'eau; pour écurer les Toitures, Barattes, etc., une chopine dans un gallon d'eau; pour laver les Arbres, un demi-gallon dans un gallon d'eau; pour laver la Peinture, une pinte dans un gallon d'eau; pour désinfecter les Lieux infectés, une pinte dans un gallon d'eau. A vendre chez tous les Pharmaciens et marchands de la campagne. Préparé seulement par l'Inventeur, J. GOULDEN, 175 Rue St. Laurent, 28 Rue St. Paul et 363 Rue Ste. Catherine, Montréal. 3-47f

POUDRE ALLEMANDE, SURNOMMÉE

THE COOK'S FRIEND

NE FAILLIT JAMAIS, ET EST VENDUE CHEZ TOUS LES ÉPICIERS RESPECTABLES. 3-38zf

A. SICOTTE, No. 331 RUE ST. LAURENT.

Ferblantier, Plombier Poseur de Tuyaux à Gaz, Bains, Lieux d'Alimentation, Couverture en Ferblanc, en Tôle Galvanisée et en Ardoise.

Aura toujours un assortiment complet et varié de Ferblanteries, Ferronneries, Réfrigérateurs, Huile de Charbon, Lampes, Cheminées, Mèches, etc. Toutes commandes seront exécutées avec soin et à des prix très modérés. 3-43zf

DÉPARTEMENT DES DOUANES. Ottawa, 19 Novembre, 1872. L'ESCOMPTE AUTOMATIQUE sur les ENVOIS AMÉRICAINS, jusqu'à nouvel ordre, sera de 12 pour cent. R. S. M. BOUCHETTE, Com. des Douanes. 3-44zf

AVIS.—Une demande sera faite au Parlement de la Puissance du Canada, pendant sa prochaine session, pour en obtenir un acte incorporant la Compagnie d'Assurance contre le Feu, sur la Vie, et Maritime, dite "Empire." 4-4h

L'Opinion Publique JOURNAL POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

Publié tous les Jundis à Montréal, Canada, Par GEORGE E. DESBARATS & C^{ie}. ABONNEMENT \$5.00 par année Aux Etats-Unis 3.50 Par numéro 7 Centimes

Envoi par lettres enregistrées ou par ordres sur le Bureau de Poste au risque des propriétaires du journal. ANNONCES 10 Centimes la ligne pour chaque insertion.

Tous ceux qui ne renverront pas le journal seront considérés comme abonnés. On ne recevra pas d'abonnements pour moins de six mois. Tout semestre commencé se paie en entier. Pour discontinuer son abonnement il faut en donner avis au moins quinze jours d'avance, au bureau de l'administration, No. 1, Côte de la Place d'Armes. L'agent collecteur et les porteurs ne sont pas autorisés à recevoir de désabonnements. Lorsque un abonné change de demeure il doit en donner avis huit jours d'avance. Si l'abonné ne reçoit pas son journal il est requis de porter plainte immédiatement à l'administration. FRAIS DE POSTE.—ATTENTION!

Les frais de poste sur les Publications hebdomadaires ne sont que de 5 centimes par trois mois, payables d'avance au bureau de poste de l'abonné. Le manque d'attention à ce détail, entraînerait une dépense de centimes qu'il faudrait payer sur chaque numéro.

Les journaux qui voudront bien échanger avec nous, ainsi que toutes lettres se rapportant à la rédaction, devront être adressés à l'Opinion Publique ou aux Rédacteurs, No. 1 Côte de la Place d'Armes, Montréal. Toute lettre d'affaires devra être adressée à George E. Desbarats, seul chargé de l'administration du journal.

Imprimé et publié par G. E. DESBARATS, 1, Côte de la Place d'Armes, et 319 Rue St. Antoine, Montréal, Canada.